

# ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition février 2018



## Immigration massive 3

Il faut agir maintenant si nous ne voulons pas d'une Suisse à 11 millions d'habitants.



## Syndicats corrompus? 5

La libre circulation n'a rien apporté de ce qui avait été promis.



## Diktat de l'UE 7

Un accord-cadre nous ferait disparaître de l'échiquier international.



## Limiter l'immigration

Près d'un million d'hommes et de femmes ont immigré et se sont établis en Suisse depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Une Suisse à 10 millions d'habitants sera bientôt une réalité – avec les conséquences dramatiques qu'on aperçoit pour notre société et notre pays. La cause: un accord totalement irréaliste conclu avec Bruxelles qui donne à plus de 500 millions de ressortissants de l'UE le droit d'immigrer en Suisse. Les citoyennes et citoyens suisses doivent corriger cette situation avant qu'il ne soit trop tard et que notre prospérité soit définitivement compromise.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes en 2007, l'immigration en Suisse échappe à tout contrôle. Cela fait longtemps qu'elle ne répond plus aux intérêts des Suisses et des étrangers vivant dans le pays.

### Non à un droit à l'immigration

Avec son initiative populaire pour une immigration modérée, l'UDC entend limiter l'immigration à un niveau raisonnable. Le but est d'interdire à la Confédération d'accor-

der la libre circulation des personnes à d'autres Etats, donc de donner à des populations entières un droit d'immigrer librement en Suisse. Il faudra à cet effet renégocier l'accord conclu avec l'UE, voir le résilier s'il n'y a pas d'autre solution.

### La prospérité est menacée

Si nous n'agissons pas dès à présent, nous ne reconnaitrons bientôt plus notre pays et la prospérité acquise par le travail de plusieurs généra-

tions appartiendra au passé. Les entreprises helvétiques doivent bien entendu toujours avoir la possibilité de recruter à l'étranger les professionnels dont elles ont réellement besoin et qu'elles ne trouvent pas en Suisse. Il faut cependant que la Suisse puisse à nouveau décider souverainement du statut et du nombre d'immigrants qu'elle accepte. C'est la moindre des choses pour un Etat indépendant et c'est aussi la principale raison qui incite les Britanniques à quitter l'UE.

### La libre circulation doit cesser

Voilà la seule manière de garantir que la population suisse et que chaque habitant de notre pays y trouve son compte. L'immigration de masse que nous subissons actuellement a pour effet qu'un nombre croissant de personnes doivent se partager le même «gâteau». L'initiative de limitation donne un mandat clair et net au Conseil fédéral et adresse un message explicite à l'UE: incontrôlée et nuisible, la libre circulation des personnes doit cesser.

## Editorial



### Chères Suissesses Chers Suisses,

Il est grand temps que notre pays reprenne le contrôle de l'immigration sur son territoire et la limite à un niveau raisonnable. Or, l'accord conclu avec l'UE sur la libre circulation des personnes accorde à plus de 500 millions de citoyens de l'UE le droit d'immigrer et de s'établir en Suisse. Hormis la Suisse, aucun Etat indépendant du monde n'a signé un tel accord avec presque un continent entier. Après plus de dix années d'immigration de masse qui n'a apporté aucun gain de prospérité aux citoyens, nous avons atteint un point où le peuple doit prendre une décision définitive en répondant aux questions suivantes: pouvons-nous encore supporter et financer une immigration aussi énorme et ne devrions-nous pas adopter une politique d'immigration moderne et adaptée à nos besoins?

Des Etats performants comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis ou

Suite à la page 2



Edition spéciale  
du canton du Jura

## Editorial

Suite de la page 1

encore la Grande-Bretagne, lorsqu'elle aura quitté l'UE, contrôlent et limitent de manière autonome l'immigration sur leur territoire. Jamais il ne leur viendrait à l'idée de céder cette compétence à des Etats tiers.

Avec notre initiative sur la limitation, nous donnons au Conseil fédéral le mandat de renégocier la libre circulation des personnes avec l'UE et nous empêchons qu'un accord du même genre puisse être conclu à l'avenir. Pour conforter la position du Conseil fédéral dans les négociations avec l'UE, il faut qu'une décision du peuple le contraigne de résilier l'accord si aucune autre solution satisfaisante ne peut être trouvée. Grâce à votre signature, Chères Concitoyennes et Chers Conci-toyens, vous donnez au peuple suisse d'être du côté des nations modernes et souveraines qui veillent à une immigration contrôlée et modérée sur leur territoire. Voilà la seule manière d'empêcher que la population de notre pays franchisse bientôt le seuil des dix millions d'habitants et que nous soyons confrontés à des problèmes énormes, notamment à cause du financement des infrastructures, de la hausse des coûts du social et de la santé, ou encore en raison de la chute du niveau scolaire en raison d'une trop forte proportion d'étrangers dans les salles de classe.

Avec cette «Edition spéciale» l'UDC veut informer la population directement, ouvertement et honnêtement. Nous vous prions d'assumer vos responsabilités et de signer cette initiative afin d'assurer également à nos enfants un avenir prospère.

*Albert Rösti*

Albert Rösti,  
Président de l'UDC Suisse

## Le saviez-vous?

Parallèlement au fiasco de la construction européenne et celui de sa défense, on observe le retour d'un certain nationalisme en Europe et le réarmement massif des Etats-Unis, de la Chine, de la Turquie, etc. C'est ainsi que, dans ce contexte, la Suisse articule avec pragmatisme sa sécurité nationale. Elle met notamment en place le Développement de l'armée au début 2018, un service de renseignement revisité ainsi que l'acquisition de nouveaux avions de combat. Avec la récente augmentation du budget de notre défense, des pas indispensables sont en train de se concrétiser pour une sécurité nationale crédible.



Denis Rubattel,  
député au Grand conseil vaudois

## Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 35'960 exemplaires  
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétariat général |  
Case postale : 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 | Fax : 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations, |  
Crédits photos : iStockphoto, 123rf.com, KEYSTONE AG, admin.ch, parlament.ch, UDC Suisse, | caricatures : Lupo |  
Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG.

Attention : ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

# La démocratie n'est pas un cadeau du ciel!

**La démocratie est un acquis que nous devons défendre tous ensemble et en permanence. A une époque où nous sommes exposés chaque heure, voire chaque minute, à des nouvelles alarmantes provenant du monde entier, il est particulièrement important que nous ne perdions pas de vue nos valeurs qui ont fait la force de la Suisse. Le droit des citoyennes et des citoyens de voter au niveau communal, cantonal et fédéral, le droit d'élire les parlements et les gouvernements n'est pas un cadeau du ciel. C'est précisément ce système de la démocratie directe qui est au cœur de l'histoire à succès de la Suisse et qu'il faut défendre chaque jour.**

## Sécurité et fiabilité

La sécurité des habitants est d'une importance capitale pour un petit pays indépendant comme la Suisse. En tant que membre du Conseil national, j'ai l'occasion de participer à un grand nombre de manifestations et de rencontres à divers endroits. La diversité des êtres humains et des régions de Suisse m'a fait comprendre une chose : notre pays fonctionne plutôt bien. Les générations qui ont précédé la mienne ont fait les bons choix et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire avancer notre pays au caractère si unique. Il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les dysfonctionnements qui existent également en Suisse, mais je vous invite tout de même à réfléchir en vous demandant pourquoi notre pays est si prospère. Vous arriverez comme moi à la conclusion que la sécurité, la fiabilité, la gratitude et la modestie sont des facteurs aussi importants que la défense de la démocratie directe.

## La démocratie directe est menacée

La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. C'est notamment grâce à elle que nous avons relativement peu de chômage, une économie saine, des impôts modérés, d'excellentes institutions de for-

mation et des entreprises novatrices. En faisant la démonstration des effets positifs de la démocratie directe, la Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE. Et c'est pourquoi ces derniers pressent la Suisse d'entrer dans l'UE ou du moins d'accepter automatiquement la législation de l'UE. La majorité du gouvernement et du parlement au niveau fédéral soutient ces efforts tout en sachant que cet alignement sur l'UE sonnerait le glas de la démocratie directe.

## La responsabilité individuelle est à la base de notre succès

La grande majorité des citoyennes et des citoyens ne sont pas sous les feux de la rampe, mais ce sont ces femmes et ces

« La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. »



Nos traditions démocratiques sont mal perçues par le mastodonte bureaucratique qu'est l'UE. Nous devons donc veiller à les préserver.

les associations et sociétés, dans le cercle de leurs amis, à l'armée ou dans leur

commune. Le plus souvent, cet engagement et ce travail en faveur de la collectivité sont bénévoles. Très souvent ces personnes occupent même plusieurs fonctions. Elles ont compris que le bon fonctionnement de notre société ne dépend pas de quelques personnalités individuelles, mais de l'esprit communautaire de chacun de ses éléments. Je veux donc dire un grand merci à toutes ces

« La Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE »

femmes et à tous ces hommes qui s'engagent sans chercher un profit personnel au service de la société et du bien commun dans les partis politiques, dans les conseils communaux, dans les sociétés sportives et les paroisses, dans divers groupes et organisations. Ils sont les vrais animateurs de notre société. Leur engagement a donc besoin de la démocratie directe, d'une économie performante et de sécurité.

Jean-Pierre Grin,  
conseiller national,  
Pomy (VD)



## Plus de diversité médiatique pour plus de démocratie

**Les radios locales existent depuis 35 ans. Internet est populaire depuis près de 30 ans. Facebook a été fondé il y a 14 ans. La politique médiatique suisse passe complètement à côté de ce développement technologique: au lieu de faciliter la concurrence, elle encourage l'expansion de la SSR. Un développement fatal pour la diversité médiatique.**

La SSR est devenue une vache sacrée au Palais fédéral. Ses 7 chaînes de télévision et 17 chaînes de radio provoquent de fortes distorsions sur le marché. L'autorité fédérale ne veut pas le savoir, tout comme elle ignore sciemment que la dominance commerciale de la SSR étouffe nombre d'entreprises privées et fait perdre des emplois. L'UDC a régulièrement critiqué cette politique hypocrite et s'est engagée pour plus de diversité médiatique et d'équité.

## Discussion étouffée dans l'œuf

Depuis de nombreuses années le Conseil fédéral et la majorité du Parlement refusent d'ouvrir un débat réel sur le service public. Dans son rapport sur cette thématique, le gouvernement demandait à la SSR de se distinguer plus clairement des chaînes privées et de se concentrer sur son mandat clé. Des déclarations dont l'hypocrisie est démasquée par le projet de nouvelle concession de la SSR: l'autorité politique encourage désormais officiellement l'expansion de la SSR sur internet et dans le domaine du divertissement. Qui plus est, elle lui donne de nouvelles possibilités publicitaires. La SSR s'éloigne de son mandat de service public. Aujourd'hui, elle exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant pour la diversité médiatique.

## Pour un service public ciblé

L'UDC soutient l'idée d'une desserte médiatique de base au niveau fédéral. Ce service public doit cependant obéir au principe de la subsidiarité. En clair, la SSR n'a pas à réinventer des programmes proposés par le secteur privé. Le service public dont est mandatée la SSR doit se concentrer sur des productions que les entreprises privées ne peuvent ou ne veulent pas offrir. Les services d'information, les productions culturelles suisses et les grandes manifestations qui dépassent les moyens des chaînes privées doivent être du ressort de la SSR, mais non pas des jeux télévisés ou des émissions de télé-réalité que le secteur privé peut et souhaite offrir.

« Aujourd'hui, la SSR exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant. »

L'initiative «No Billag» clarifie cette situation en privatisant la SSR. Elle va loin, mais elle est sans doute salutaire. Le Conseil fédéral s'entêtant à maintenir le statu quo, je voterai oui le 4 mars prochain. Une privatisation totale vaut mieux qu'une expansion constante des médias d'Etat qui serait fatale pour la démocratie.

**+180% Augmentation des salaires**

**3x plus cher**

Les coûts de la très onéreuse SSR ont triplé depuis 1984!



Alors que le budget de la SSR a plus que triplé, il y a de moins en moins d'argent dans le porte-monnaie des citoyennes et des citoyens. Pourtant, des employés de la SSR sont exemptés de redevance.

Gregor Rutz, Conseiller national,  
Entrepreneur, Zürich



# Bientôt une Suisse à 11 millions d'habitants?

Sans contrôle et sans limitation de l'immigration, la Suisse sera étouffée par la surpopulation. Les 10 à 11 millions habitants pronostiqués seront insupportables pour notre pays.



11 Mio.  
2040?



Céline Amaudruz,  
Vice-présidente de l'UDC  
conseillère nationale,  
Genève

La Suisse compte aujourd'hui 8,5 millions d'habitants. Elle en avait 1,7 million il y a deux siècles, 3,2 millions en 1900 et 7,2 millions en l'an 2000. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, la population s'est accrue de 17% et la proportion d'étrangers a atteint 25% malgré une naturalisation force-

née de 40 000 personnes en moyenne annuelle. L'Office fédéral de la statistique prévoit pour

l'année 2035 une population résidente de 10 millions d'individus. «Avenir Suisse» estime même qu'il serait judicieux de se préparer à 11 millions d'habitants. Sincèrement, je n'ai aucune envie d'une telle Suisse. Je vais au contraire me battre pour que mon pays ne soit pas totalement submergé, pour que nous ne nous réveillions pas un beau matin comme étrangers dans notre propre pays.

« Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. »

## Nous sommes à l'étroit en Suisse

Une comparaison: la Suisse compte aujourd'hui à peu près le même nombre d'habitants que notre voisin de l'est, l'Autriche. Mais ce pays à une superficie deux fois plus grande et, bien qu'il soit également traversé par les Alpes, l'espace habitable y est beaucoup plus grand qu'en Suisse. Nous vivons aujourd'hui déjà très à l'étroit dans notre pays. Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. Trop d'habitants égale moins de qualité de vie. La constante immigration de masse que nous subissons dépasse nos possibilités.

## Une émigration serait utile

Il serait utile et raisonnable de non seulement stopper l'immigration, mais aussi de veiller à une émigration significative. Nous y gagnerions tous de la place. Moins d'habitants signifie aussi moins de bouchons sur les routes et moins de trains bondés. On trouverait à nou-

veau des places de parc dans les villes et les files devant les cinémas, les shops Swisscom ou les centres commerciaux seraient moins longues. Les Suissesses et les Suisses de plus de 50 ans n'auraient plus à craindre pour leur emploi. Les enfants seraient moins nombreux dans les classes d'école, donc mieux suivis.

## Il faut agir maintenant

En bétonnant notre pays pour accueillir 10 ou 11 millions d'habitants, nous détruisons notre base vitale. La Suisse se distingue encore par des paysages exceptionnels que des foules de touristes viennent admirer. La prospérité dépend de la productivité et de la croissance économique par habitant. Or, sur ce point, nous perdons un terrain considérable depuis que nous avons conclu la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Et depuis que notre système d'asile est abusé et ridiculisé par des dizaines de milliers de faux réfugiés arrivant d'Afrique et d'Orient. Il est grand temps d'agir. Reprenons possession de notre pays!



Michael Buffat,  
conseiller national,  
Vuarrens (VD)

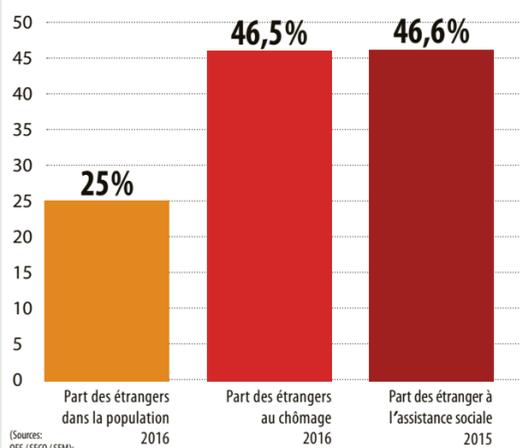
Jamais encore la proportion d'étrangers dans la population résidente de Suisse n'a été aussi importante. La part de 25% d'étrangers qu'affiche la Suisse est deux fois plus élevée que dans tous les autres pays d'Europe, exception faite du Luxembourg. Malgré les lourdes conséquences de l'immigration incontrôlée, l'élite politique et économique de Suisse continue de considérer la libre circulation des personnes comme une vache sacrée.

La proportion d'étrangers profitant de nos institutions sociales dépasse largement la part de ces derniers dans la population totale. Pourtant, les défenseurs de la libre circulation des personnes ne cessent de clamer que seules des personnes hautement qualifiées et ayant conclu un contrat de travail viennent en Suisse.

La réalité est différente: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, une masse de ressortissants de l'UE non qualifiés cherchent à décrocher un emploi dans le pays à haut salaire qu'est la Suisse. Et c'est sans compter les nombreux immigrants extra-européens à la recherche d'un emploi. Si nos œuvres sociales sont si fortement mises à contribution, c'est parce que les immigrants ne s'intègrent pas – n'en déplaise aux rêveurs socialistes. Les sommes énormes d'argent des contribuables dépensées au titre des «mesures d'intégration» n'y changent pas grand-chose. Dans la réalité, l'intégration se heurte à l'absence de connaissances linguistiques, au manque de qualification ou tout simplement à l'absence de volonté de s'intégrer. Plus de 25% des rentiers AVS étrangers touchent des prestations complémentaires alors

## Proportions d'étrangers vivant des institutions sociales suisses

(chiffres en %)



(Sources: OFS / SECO / SEM)

que seul 11% des Suisses en bénéficient. L'UDC est la seule force politique qui s'oppose à ce dangereux développement et qui se bat pour assurer la prospérité et le bon fonctionnement du système social, également pour les générations à venir.

## Nos PME étouffent sous les taxes

J'ai décidé de m'engager parce que la politique reste le moyen le plus efficace de faire entendre sa voix et ses idées. Lorsque vous êtes directeur d'une entreprise de transports ou de voyages en autocars, vous vous apercevez que les décisions qui sont prises ont une influence directe sur vos activités au quotidien. J'en veux pour preuve la stratégie énergétique et la politique des transports qui sont régulièrement prétextes à de nouvelles taxes. Mon engagement est axé sur la défense des PME qui font la

force de notre pays, mais aussi celle du citoyen, pour qui je m'emploie à combattre toutes nouvelles charges financières. Tous ces impôts déguisés appauvrissent le peuple et c'est à chaque fois une perte supplémentaire de son pouvoir d'achat. J'ai trouvé à l'UDC des gens qui défendent ces mêmes valeurs. De mûres réflexions n'ont fait que conforter mon idée que l'UDC était le parti qui défendait le mieux les PME et le citoyen contribuable, c'est pourquoi j'y ai adhéré.



Jean-Daniel Chardonnes est un entrepreneur actif dans le monde du transport à Fétigny (FR)

## Maîtriser la libre circulation des personnes

Jusqu'à récemment encore, le principe élémentaire de la démocratie suisse faisait l'unanimité: c'est la volonté de la majorité qui l'emporte. Les choses ont brutalement changé depuis la violation de la Constitution en 2016. Cette année-là, la majorité du Parlement a refusé d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse qui avait été approuvée par la majorité du peuple et des cantons. L'initiative sur la limitation a été lancée pour mettre définitivement fin à la démesure de la libre circulation des personnes.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes avec l'UE en 2007, nous subissons année après année une immigration moyenne nette de 55 000 personnes en provenance de l'UE. Cela signifie, pour utiliser une image, que chaque année une ville de la taille de celle de Bienne sort de terre en Suisse. La Suisse ne peut à la longue supporter ce développement qui a des conséquences désastreuses pour notre pays: baisse de la qualité de vie, stress provoqué par la promesse, surcharge des infrastructures, bétonnage de nos beaux paysages, pillage des institutions sociales, éviction des travailleurs âgés qui sont poussés au chômage.

## Une gestion autonome s'impose

L'initiative sur la limitation exige, premièrement, une base constitutionnelle permettant à la Suisse de régler de manière autonome l'immigration sur son territoire et interdit, deuxièmement, au niveau constitutionnel la démesure de la libre circulation des personnes. Les accords internationaux ne pourront plus contrevirer à ce principe.

Stopper l'immigration de masse!



Signez maintenant l'initiative de limitation.

## Une politique d'immigration moderne

Cette initiative exige en plus que l'accord sur la libre circulation des personnes soit aboli par la voie de la négociation au plus tard une année après l'acceptation de l'initiative par le peuple et les cantons. Si cette voie s'avère impossible, le Conseil fédéral devra résilier l'accord en l'espace d'un mois supplémentaire. Seule l'initiative sur la limitation permet à la Suisse de mener à nouveau une politique d'immigration moderne, une politique qui ne répond pas seulement aux intérêts de l'UE, mais aussi à ceux de la Suisse.

Natalie Rickli,  
conseillère nationale,  
consultante en communication,  
Winterthur (ZH)



# La liberté, raison d'être de l'Etat

Les Suissesses et les Suisses savent que la liberté est le bien le plus précieux de leur pays. Aussi s'opposent-ils avec détermination à toute atteinte aux droits démocratiques exceptionnels qu'ils possèdent. Voilà qui explique aussi leur refus catégorique d'un accord-cadre institutionnel qui impose à la Suisse la reprise automatique de droit UE et sa subordination à la Cour de justice UE (CJUE). Un tel traité signifierait la fin de la voie bilatérale, puisque la Suisse serait contrainte d'appliquer chez elle le droit UE. Le souverain helvétique, donc le peuple suisse, serait privé de son pouvoir et son autodétermination serait limitée aux domaines tolérés par la CJUE.

La statistique nous indique pour la Suisse une performance économique de 80 000 francs par habitant et par an. Ce résultat exceptionnel est réalisé sur seulement 7,5% de la superficie habitable totale du pays et sur 36% de sa superficie agricole. Le produit intérieur brut de la Suisse atteint ainsi 660 milliards de francs par an.

Comment cela est-il possible? Selon le «Nation Brands Index 2017», la Suisse se place au 8<sup>e</sup> rang de ce palmarès de 50 nations industrialisées. Ce classement est le fruit d'exceptionnelles performances économiques et d'exportation, d'une grande force novatrice, d'un contexte économique favorable aux entreprises et d'un système de formation axé sur la performance et la formation duale. Enfin, notre pays est apprécié en raison de ses merveilleux paysages, de personnalités exceptionnelles se distinguant dans le domaine public et privé mais surtout, en raison de ses citoyennes et citoyens.

## Entre admiration et jalousie

Ce succès est-il réellement perçu? Paul Seger, ancien ambassadeur suisse auprès des Nations Unies (2010-2015) à New York, a fait le constat suivant: «Lorsque je lis et j'écoute les médias suisses, j'ai l'impression que nous sommes beaucoup plus critiques à l'égard de nous-mêmes que ne le sont les étrangers. Je crois que la Suisse a un énorme besoin d'harmonie. (...) J'ai la chance de représenter un pays dont je peux répondre totalement.»

L'ambassadeur Nicolas Bideau, responsable de «Présence Suisse», institution chargée de soigner l'image de la Suisse en appliquant la stratégie de communication du Conseil fédéral, a fait l'observation suivante: «La stabilité politique et économique ainsi qu'un environnement intact font de la Suisse la belle-fille exemplaire du monde occidental.» Et, plus loin: «L'image de la Suisse est excellente – un peu comme celle d'une première de classe que l'on admire, que l'on jalouse parfois et à laquelle on joue volontiers un tour quand s'en offre l'occasion.» Quelques exemples pour illustrer ce propos: la feuille britannique «The Independent» a titré en 2007 «La Suisse, le cœur de l'obscurité européenne?».

«**La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.**»

A la même époque on a pu lire dans le magazine allemand «Spiegel» que la Suisse était une démocratie «au bord de la crise nerveuse». Deux ans plus tard le journal américain «Los Angeles Times» s'est demandé «Qui a besoin de la Suisse?» alors qu'en 2010 le magazine américain «Newsweek» a annoncé péremptoirement «La fin de la Suisse». Dans le magazine autrichien «Kurier» on pouvait lire ce qui suit: «Les Confédérés suscitent la grogne au



Indépendance, fédéralisme, souveraineté et autodétermination sont les fondements de notre pays. Ils font de la Suisse un lieu unique de sécurité, de liberté et de bien-être.

niveau international – la Suisse, une île grotesque qui doit se battre avec une foule de problèmes répugnants et dont l'image se ternit.»

## Une Suisse performante et des Suisses heureux

Le «World Happiness Report 2017» de l'ONU marque un contraste étonnant avec ces appréciations négatives. Selon cette enquête, la Suisse est le quatrième pays le plus heureux du monde après la

Norvège, le Danemark et l'Islande. Quelle que soit la manière dont a été composée cette image, le fait est que les forces et les particularités de la Suisse sont toujours les mêmes: neutralité, sécurité, paix, qualité ordre, propreté, solidarité, démocratie et liberté d'opinion. Autre phénomène relevé par de nombreux observateurs: la notion de patrie s'éveille à nouveau et avec elle la fierté d'appartenir à un pays comme la Suisse.

Le pays des mythes patriotiques ou de l'acte d'origine déclenche, selon le point de vue de l'observateur, de l'admiration ou de la jalousie. Les succès des produits suisses sur les marchés internationaux, par exemple les machines de précision, les biotechnologies, des services reconnus,

des montres d'une finition et d'une précision uniques ou encore la première place au palmarès des pays les plus compétitifs du monde selon le classement du Forum économique mondial, voilà autant de réalités qui font comprendre les causes profondes de la réussite du modèle suisse.

## Liberté, solidarité et principe de la milice

«La liberté, raison d'être de l'Etat», voilà sans doute la formule la plus concise et la plus marquante décrivant ce phénomène. C'est ainsi qu'Ueli Maurer a expliqué le cas particulier suisse depuis 1291 jusqu'à nos jours. Et le conseiller fédéral UDC de poursuivre: «Nous avons le profond souhait de régler nos affaires nous-mêmes. Cette volonté concerne aussi bien les tentatives étrangères d'influencer notre pays que les conditions régnant à l'intérieur. Nous nous méfions des puissants. Chez nous, on a toujours eu tendance à se débrouiller soi-même et à s'entraider. Le principe de la milice porte et marque notre pays jusqu'à nos jours.» La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.



Pierre-André Page, conseiller national, Châttonnaye (FR)



Paysanne et conseillère nationale vaudoise

## Alice Glauser

« En ce début de 2018, notre pays souverain et libre est une terre de paix, pourvoyeuse de travail et respectueuse de ses citoyens, soyons-en reconnaissants et fiers. Il n'est pas admissible cependant que nos autorités veuillent mettre notre liberté en danger par des accords inconsidérés. L'agriculture familiale par exemple ne se remettrait pas d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne. »

Alice Glauser est née le 14 octobre 1954. Elle s'occupe aujourd'hui de plus de 7000 m<sup>2</sup> de vigne dans le Nord du Canton de Vaud. Conseillère nationale depuis 2007, elle s'engage tout particulièrement pour la défense des agriculteurs et du monde paysan dans son ensemble.

Alice Glauser, conseillère nationale, agricultrice et vigneronne, Champvent (VD)

Portrait: conseillère nationale et peintre en bâtiment

## Sandra Sollberger

Sandra Sollberger a été récemment appelée la «multicolore» du Conseil national. «Plutôt colorée que pâlotte», a répondu la sympathique représentante de Bâle-Campagne à cette qualification qui faisait sans doute allusion à son métier et non à ses positions politiques. Sandra Sollberger est en effet peintre en bâtiment avec maîtrise fédérale. Agée de 44 ans, elle est mariée à Simeon avec lequel elle a deux enfants, Florence, 20 ans, et Fabrice, 18 ans. Sandra est directrice et membre du conseil d'administration de la société Sollberger Maler SA à Bubendorf (BL). Fondée il y a 60 ans, cette entreprise familiale occupe aujourd'hui 12 employés et 2 apprentis (6 hommes et 8 femmes), une PME tout à fait typique.

Sandra Sollberger siège au Conseil national depuis 2015. Auparavant elle était députée au Grand Conseil pendant quatre ans et conseillère communale pendant huit ans. A côté de son engagement pour les PME et, plus particulièrement, pour le secteur de la peinture et de la plâtrerie, Sandra Sollberger est active dans de nombreuses associations, notamment de protection de la nature et des oiseaux. Elle est fascinée par l'ornithologie. Ses voisins savent pourquoi elle se faufile parfois discrètement dans son jardin, une paire de jumelles devant les yeux.



Sandra Sollberger, conseillère nationale de Bâle-Campagne, dirige avec son mari Simeon l'entreprise Sollberger Maler SA en tant que troisième génération. Les deux sont peintres en bâtiment avec maîtrise fédérale.

## Au fait

La commune d'Oberwil-Lieli est depuis le début de l'année 2018 première au classement fiscal du canton d'Argovie. De 98% à mon entrée en fonction, le taux d'imposition est entre-temps tombé à 57%. Cela n'a été possible que grâce à un contrôle strict des charges sociales. Je suis d'avis qu'il ne faut soutenir que les personnes qui en ont réellement besoin et non pas les individus trop paresseux pour travailler. Les femmes et les hommes qui se lèvent le matin pour vivre doivent récolter les fruits de leurs efforts. En revanche, l'octroi de prestations sociales doit être soumis à certaines restrictions.

Notre commune d'Oberwil-Lieli est aussi première au classement de l'hebdomadaire «Weltwoche» selon la qualité de la vie. Nous avons construit un nouveau bâtiment scolaire, deux nouveaux jardins d'enfants, des logements pour personnes âgées, un nouveau bâtiment pour le service de feu et un équipement de loisirs. Nous avons rénové la maison communale et organisé deux fêtes de village. Pas mal de choses se sont passées durant les vingt années que j'ai siégé au conseil communal, ou que je préside la commune.



Andreas Glamer, conseiller national, Oberwil-Lieli (AG)

# Libre circulation des personnes: Le triomphe des syndicats

La libre circulation des personnes met notre marché du travail sous pression. L'Etat restreint de plus en plus la liberté des entreprises et de leurs collaboratrices et collaborateurs. Le marché du travail libéral n'est plus qu'un mythe. Les gagnants sont les syndicats qui étendent leur pouvoir et s'enrichissent au frais des travailleurs. L'initiative de limitation nous libérera de ce carcan et assurera notre prospérité.

Cédant aux pressions de l'UE, la Suisse a accepté en 2002 la libre circulation des personnes avec 15 pays. Entre-temps, l'UE a accueilli 13 Etats supplémentaires. La Suisse donne à chaque ressortissant UE le droit d'immigrer librement et de prendre un emploi en Suisse. Nos salaires, nos prestations sociales et notre prévoyance vieillesse font partie des meilleurs du monde. La Suisse est très attractive, aussi bien pour des professionnels bien formés que pour des personnes peu qualifiées.

## Les effets de la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes a massivement entravé la Suisse. Avec chaque extension de cette liberté, la proportion d'étrangers résidant en Suisse augmente. Elle a passé de 20% en 2002 à 25% aujourd'hui. La proportion d'étrangers au chômage est plus que le double de celle des Suisses. En 2016, le taux de chômage chez les Suisses était de 2,4% contre 6% chez les étrangers. La majorité des étrangers travaillent dans la restauration et l'hôtellerie, dans le bâtiment et le commerce de détail. Leur proportion dans ces branches atteint 40%. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, les étrangers occupés dans ces secteurs et la quote-part d'étrangers ont massivement augmenté. Mais c'est également dans ces branches que le taux de chômage est le plus élevé! Dans le canton du Tessin, le chômage annuel moyen atteint 18% dans la restauration et l'hôtellerie. Dans le secteur du bâtiment, il est même de 25% en Valais et de 8% dans le canton de Zurich. Il y aurait donc bien assez de monde sur place pour travailler dans ces branches. Néanmoins, on fait venir toujours plus d'étrangers en Suisse. Les chômeurs sont payés par les autres. Saviez-vous que les syndicats gagnent directement de l'argent avec chaque chômeur? Les



La suppression de la libre circulation des personnes renforcera la place industrielle suisse. Magdalena Martullo-Blocher, directrice de l'entreprise EMS-Chemie, en est convaincue: «Voilà la seule manière de garantir nos emplois et notre prospérité.»

syndicats font en effet partie des plus grandes caisses de chômage et facturent consciencieusement leurs services de

pas ainsi avant la libre circulation des personnes. Un étranger ne recevait un permis de travail que si le poste ne pou-

vant des décennies et qui était une de ses grandes forces a quasiment disparu. Aujourd'hui, un salarié sur deux est soumis

« Pour réduire la pression sur les salaires, l'Etat a pris des mesures d'accompagnement. Cette intervention a fortement nuit au marché du travail libéral que la Suisse connaissait pendant des décennies et qui faisait sa force. »

conseil, leurs mesures sur le marché du travail et le versement des indemnités de chômage.

## Le système imposé par les syndicats

Le nombre d'étrangers pouvant postuler pour obtenir un emploi en Suisse est si grand que les salaires suisses sont forcément sous pression. Les étrangers acceptent des conditions de travail et des salaires moins bons parce qu'en comparaison avec leur pays d'origine ils sont tout de même mieux lotis. Il n'en était

pas être occupé par un travailleur résidant. L'étranger bénéficiait du même salaire que ses collègues suisses.

Il en va tout autrement dans le régime de libre circulation des personnes. Pour atténuer la pression sur les salaires, l'Etat a pris lesdites mesures d'accompagnement. Il s'agit là d'une intervention massive dans le marché du travail qui oblige les salariés et les entreprises de se soumettre à des conventions collectives de travail standardisées. Du coup, le marché du travail libéral que la Suisse a connu pen-

à une convention collective de travail. Un salarié sur quatre travaille même sous une CCT ayant force de loi pour une branche entière. Les salaires minimaux, les horaires de travail, les indemnités, les vacances, etc. sont réglés de manière uniforme et toute concurrence est neutralisée. Et cela bien que le peuple suisse se soit clairement prononcé dans l'urne contre des salaires minimaux imposés par l'Etat et des réglementations uniformes des vacances. Malgré cette standardisation, le nombre de conflits de travail augmente. Les syndicats, qui

prétendent représenter 50% des salariés alors que seulement 15% des salariés sont membres d'un syndicat, exploitent leur nouveau pouvoir pour imposer de nou-

« La libre circulation des personnes nous a apporté une forte hausse du nombre d'étrangers et du chômage. »

velles revendications sociales. Il faut savoir que tous les salariés et toutes les entreprises sont contraints de verser de manière forfaitaire ou par une déduction sur le salaire une dite contribution de solidarité. Ces millions atterrissent dans les caisses des associations patronales et des syndicats, soit plus de 20 millions dans le secteur de la gastronomie et près de 50 millions dans celui du bâtiment!

## Supprimer la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes nous a apporté une forte augmentation de la quote-part d'étrangers et du chômage. Le marché du travail libéral a été détruit et les rapports de travail ont été centralisés et étatisés. Des revendications de la gauche ont été satisfaites contre la volonté des citoyennes et des citoyens et des conventions de travail ont été imposées à des branches entières sans que les entreprises individuelles et les salariés individuels n'aient eu un mot à dire. Les associations économiques et les syndicats encaissent et les citoyens et citoyennes paient tout en travaillant. Il est grand temps de supprimer ce monstre grâce à l'initiative de limitation! Voilà la seule manière de garantir la prospérité de la Suisse.

Magdalena Martullo-Blocher, conseillère nationale et chef d'entreprise, EMS, (GR)



« Artisane genevoise, je subis de plein fouet la libre circulation. Une concurrence totalement déloyale, soutenue par la majorité des partis. Voilà pourquoi il est nécessaire de donner au peuple et aux cantons la possibilité de se prononcer sur la libre circulation. Ainsi, nous pourrions enfin reprendre le contrôle sur notre marché du travail. »



Marie-Agnès Bertinat, courtpointière indépendante à Genève (GE)

« Nous devons défendre nos traditions, encourager l'agriculture de proximité et la consommation de produits locaux. C'est indispensable à la bonne santé de notre patrimoine et pour le bien commun. Seul l'UDC s'engage dans cette direction et soutient les PME intégrées dans le tissu économique local. »



Anick Badan, propriétaire-encaveuse à Aigle (VD)

« Trop peu de politiciens ont conscience des besoins des PME et des artisans. Avant les élections, tout le monde se prétend spécialiste de la question mais lors des votes, tout est oublié et de nouvelles taxes et charges sont ajoutées. Nous devons soutenir nos entrepreneurs, aussi, je dis stop! »



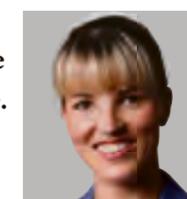
Conseillère nationale Sylvia Flückiger, propriétaire de Flückiger Holz AG à Schöffland (AG)

« En tant que formatrice d'adultes, je collabore essentiellement avec des PME, en participant à la formation continue de leurs cadres et employés. Je constate que l'UDC soutient et favorise le tissu économique Suisse et ses PME, ce qui maintient et crée de nombreuses places de travail. »



Christina Susanna Darcey, Enseignante et Formatrice d'adultes, directrice d'un institut de langues à Fribourg (FR)

« L'UDC est accusée d'être conservatrice. Mais lorsque des syndicats restent attachés à des modèles dépassés et des temps de travail plus adaptés, cela s'appelle du social. Une modernisation de notre code du travail est urgente et indispensable et ne doit plus être repoussée. »



Diana Gutjahr, Conseillère nationale, directrice de Ernst Fischer AG à Romanshorn (TG)

# La vague des coûts sociaux

Une personne reconnue comme réfugié bénéficie des mêmes prestations de l'aide sociale qu'un Suisse qui a travaillé durant des décennies et payé des impôts dans le pays.



Barbara Steinemann, conseillère nationale, membre de l'autorité sociale de Regensdorf (ZH)

Les prestations de l'aide sociale sont souvent si élevées qu'il ne vaut pas la peine de chercher une activité lucrative. Un jeune Erythréen, par exemple, touche un montant en liquide de 986 francs par mois. Il a en plus droit à un logement et les cotisations aux assurances sociales sont prises en charge par la collectivité. Il dispose ainsi d'un revenu standard de 2600 francs. Pour un ménage de quatre personnes, les prestations sociales atteignent au moins 5000 francs.

## Même le dentiste est payé

Sous le titre des «prestations conditionnées par la situation»<sup>1</sup>, les communes doivent de surcroît assumer les charges suivantes: dentiste, hygiène dentaire, lunettes, crèche pour les enfants, articles de bébé, ustensiles scolaires, primes, franchises des assu-

rances dommages, ménage et responsabilité civile, meubles, équipements ménagers, frais de déménagement, frais d'avocat, documents officiels, abonnements des transports publics, frais du permis de séjour, frais de déplacement pour l'exercice du droit de visite, leçons de musique. La collectivité paie de surcroît les cotisations AVS/AI. Donc si cette personne arrive en Suisse à l'âge de 18 ans et vit aux frais de l'aide sociale jusqu'à 65

ans, elle touchera une rente AVS sans avoir travaillé un seul jour en Suisse.

## L'industrie de l'asile connaît un boom

Les générations précédentes de réfugiés – Vietnamiens, Hongrois, Yougoslaves, etc. – se sont intégrées de leur propre initiative. Aujourd'hui, on assiste à l'émergence d'une véritable industrie de l'asile. Par exemple, un cours d'intégration de la fonda-

tion «Chance» coûte 3385 francs par mois pour apprendre à un réfugié à travailler. Un cours d'alphabétisation est facturé 1375 francs par mois, un entraînement au travail 1700 francs. Même pour un stage pratique, les contribuables paient 1540 francs par mois sans que le succès de l'opération ne soit garanti. Le secteur de l'asile est devenu une branche industrielle à charge des contribuables et des Suisses dans le besoin.

Voici les prestations auxquelles ont droit les réfugiés reconnus en Suisse

Besoins	1 personnes	1 personne + 1 enfant	2 personnes + 2 enfants
Besoins de base	CHF 986.00	CHF 1'509.00	CHF 2'110.00
Loyer y compris charges (montant maximal)	CHF 1'100.00	CHF 1'300.00	CHF 1'600.00
Caisse maladie adultes	CHF 394.00	CHF 394.00	CHF 786.00
Caisse maladie par enfant CHF 85.–		CHF 85.00	CHF 170.00
Cotisations AVS/AI	CHF 45.00	CHF 45.00	CHF 45.00
Prestations conditionnées par la situation <sup>1</sup>	CHF 100.00	CHF 200.00	CHF 300.00
<b>Montant mensuel reçu</b>	<b>CHF 2'625.00</b>	<b>CHF 3'533.00</b>	<b>CHF 5'011.00</b>

<sup>1</sup>Aide sociale selon les directives CSIAS. Les loyers des logements s'entendent y compris les charges annexes et se basent sur les règlements communaux. L'exemple choisi ici correspond au prix des logements dans l'agglomération zurichoise.

## Au fait

Les coûts de l'aide sociale augmentent massivement. Entre 2005 et 2015, ils ont passé de 1,7 à 2,6 milliards de francs, soit une hausse de 60%. Or, le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale n'a augmenté que de 12% durant ces dix ans pour passer de 237'500 à 265'600. Près de la moitié sont des étrangers. Nombre d'entre eux n'ont jamais travaillé et payé des impôts en Suisse. La hausse des prestations sociales doit être assumée par les contribuables des cantons et des communes qui subissent une augmentation constante de leurs charges.

Felix Müri, conseiller national, Emmen (LU)



## Suisse-UE: renoncer à sa capacité d'agir, c'est perdre la partie

Il y a 25 ans le peuple suisse a décidé de conserver sa capacité d'agir en refusant le traité EEE/UE. Une marge de manœuvre indépendante et l'autodétermination sont des biens extrêmement précieux. Leur sauvegarde est la tâche première d'un pays souverain. Or, ces biens sont aujourd'hui en danger.

Il s'agit aujourd'hui, comme il y a 25 ans, d'empêcher l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral avait à l'époque clairement exprimé son objectif dans son message adressé au Parlement: «Notre participation à l'EEE ne constitue pas le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit être considérée dans le cadre d'une stratégie européenne qui se déroulera en deux phases et dont le but est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE.»

## Bruxelles décide

Aujourd'hui, la classe politique nous pousse dans la même situation. La Suisse doit-elle se rattacher définitivement à l'UE? L'UE commandera-t-elle à l'avenir en Suisse? Bruxelles entend atteindre cet objectif par le biais d'un dit accord-cadre institutionnel. Et la classe politique, comme de coutume, lui cède et satisfait ce souhait monstrueux. La Suisse serait contrainte de reprendre automatiquement du droit UE sans que le peuple et les cantons n'aient un mot à dire. Ces prescriptions UE vont de l'immigration au commerce de marchandises, en passant par l'agriculture, les transports terrestres et aériens, etc. Les lois concernant la Suisse seraient à l'avenir faites à Bruxelles et non plus par le Parlement suisse et les citoyens et citoyennes du pays. L'interprétation des règles serait de la compétence de la Cour de justice UE, donc de juges étrangers. Si la Suisse n'accepte pas une de ces règles, Bruxelles a le droit de prendre des sanctions contre elle. La Suisse devrait renoncer à tous les avantages que lui offre sa situation en dehors de l'UE. Ce traité de soumission sonnerait le glas d'une Suisse autodéterminée et indépendante.

## Coup d'Etat par la petite porte

Les principaux bénéficiaires d'un tel accord seraient les politiciens et les fonctionnaires qui pourraient conti-



L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher: l'éternel combattant pour l'autodétermination et la liberté de la Suisse.

nuer de voyager vers les lieux de conférence, discuter avec les instances de l'UE et appliquer les décisions de celles-ci sans se préoccuper des intérêts des citoyens concernés. Les entreprises, les cantons et les communes en supporteraient les conséquences. Aujourd'hui déjà, l'administration fédérale et les élus poli-

commerce avec tous les Etats, y compris l'UE. Devant les attermoiments de la classe politique, les citoyens doivent prendre les choses en main et décider dans l'urne.

2. Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur

« Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. »

tiques tentent d'accaparer le pouvoir. Des décisions du peuple ne sont plus respectées. Le Tribunal fédéral place le droit international au-dessus du droit suisse démocratiquement légitimé par le peuple. Malgré des décisions claires et nettes du souverain, les étrangers criminels ne peuvent plus être expulsés et la Suisse doit subir une immigration énorme.

## Le moment est venu d'agir

Que faut-il faire?

1. La Suisse ne doit pas se rattacher à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel, mais demeurer un pays ouvert au monde et entretenir des relations neutres et faire du

la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. L'initiative pour l'autodétermination est une garantie dans ce sens. Donc: oui à l'initiative pour l'autodétermination.

3. La volonté du peuple et des cantons de gérer à nouveau de manière autonome l'immigration doit être enfin respectée. L'initiative de limitation y veille. Elle garantit une immigration modérée pour le bien de la population. Donc: signer l'initiative de limitation (voir la feuille de signatures encartée)! Pour que nos enfants aient aussi un avenir dans la prospérité et la sécurité.

## Commentaire

### Expulsions: L'arnaque de la clause de protection

En acceptant en 2010 l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, le peuple suisse a exigé que les étrangers criminels soient systématiquement expulsés. Le Parlement a refusé d'exécuter cet ordre en introduisant dans la loi d'exécution une «clause de protection des délinquants». Les juges ont ainsi la possibilité de définir des «cas de rigueur», donc de renoncer à des expulsions. C'est précisément cet arbitraire des juges que voulaient empêcher les citoyennes et les citoyens. Malgré cette dilution de la décision populaire, on nous a promis une application sévère de la nouvelle loi. En ce qui me concerne, j'en doute. Le groupe parlementaire a demandé au Conseil fédéral à chaque session depuis l'entrée en vigueur de la loi en octobre 2016 combien d'expulsions avaient été prononcées. Il y en a eu juste 14 en 2016. Fin novembre 2017, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a répondu comme suit: «Les données pour l'année 2017 seront analysées en juin 2018 par l'Office fédéral de la statistique.» Or, on a appris entre-temps que la «clause de protection des délinquants» a déjà été appliquée plusieurs dizaines de fois. Comme le craignait à juste titre l'UDC, l'exception est devenue la règle et, une fois de plus, une décision du peuple n'a pas été appliquée.



Jean-Luc Addor, conseiller national, Savièse (VS)



## Commentaire

### Mauvaise politique d'asile



En vertu de l'accord de Dublin, la Suisse ne devrait accueillir que des requérants d'asile arrivant directement par avion. En effet, la grande majorité des requérants entrent par la voie terrestre dans l'espace UE et doivent donc être enregistrés et leur situation doit être évaluée dans un pays signataire de l'accord de Dublin. Les personnes qui ne se soumettent pas à cette procédure peuvent, selon ce traité UE, être renvoyés dans le pays de premier accueil. Côté suisse, ce principe s'applique en réalité à tous les requérants, puisque la Suisse est entourée d'Etats Dublin, mais il ne fonctionne pas dans la pratique. Néanmoins, Madame Sommaruga accueille des dizaines de milliers de requérants d'asile en Suisse. L'accord de Dublin ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit et nos autorités d'asile échouent lamentablement. Comme si cela ne suffisait pas, la ministre de la justice a commencé à faire venir directement par avion des migrants depuis la Libye. La Confédération agit donc elle aussi comme une organisation de passeurs et déclenche ainsi de nouvelles migrations massives depuis l'Afrique. L'UDC est seule à combattre cette mauvaise politique d'asile qui durant des décennies va provoquer des coûts récurrents de milliards de francs et ruiner nos communes.

Adrian Amstutz, conseiller national, Sigriswil (BE)

Interview du conseiller national Jean-François Rime, président de l'USAM

# Ne mettons pas tous nos œufs dans le panier européen !



Jean-François Rime, conseiller national et chef d'entreprise, met en garde contre une soumission au diktat de Bruxelles par l'assujettissement au système juridique européen. Domicilié à Bulle, il est marié et père de trois fils adultes. Il préside depuis mai 2012 l'Union suisse des arts et métiers.

**En tant que président de l'Union suisse des arts métiers, qui compte quelque 300 000 entreprises, vous avez des défis historiques à relever en politique économique extérieure. Que faut-il faire ou ne pas faire pour soutenir la force économique de la Suisse?**

A mes yeux, nos forces dans le contexte global sont notre capacité novatrice, notre compétitivité, l'attractivité de notre économie ainsi que l'efficacité et la productivité de nos entreprises. Ces qualités nous permettent de nous élever au-dessus de la moyenne. Elles doivent être sauvegardées et développées. En aucun cas nous ne devons déléguer à l'étranger la responsabilité de notre succès économique. Ce serait désastreux pour nous d'attendre que d'autres résolvent nos problèmes.

**Quels sont les principaux points d'intervention de votre stratégie?**

Je cite deux points: la force du franc suisse, respectivement la faiblesse de l'euro, et le coût de régulation. La Suisse ne pouvant exercer une influence directe sur les problèmes de l'UE, nous devons intervenir à d'autres niveaux. Les entreprises ont déjà fait des efforts considérables, alors que la politique est en retard en continuant de provoquer des coûts de régulation beaucoup trop élevés. Nous savons au moins depuis 2010 que nous nous handicapons nous-mêmes par cette politique. Les frais de régulation évitables et superflus absorbent quelque 10 milliards de francs de notre produit intérieur brut. Des projets permettant d'atténuer ces handicaps, que nous nous imposons nous-mêmes face à la concurrence étrangère, reposent depuis 2013 dans les tiroirs du Conseil fédéral.

**La supposition selon laquelle le Conseil fédéral se concentre avant tout sur les relations avec l'UE est-elle exacte ou cette impression est-elle trompeuse?**

Elle est parfaitement exacte! Il est juste

de concentrer l'attention sur l'UE qui est notre principal partenaire commercial et dont la Suisse est également une cliente importante. Nous devons cependant veiller à ne pas accroître notre dépendance de l'UE, car nous risquons ainsi de provoquer une concentration des risques. Les possibilités et les chances économiques de la Suisse dépassent largement l'espace UE. Je rappelle à ce propos que la Suisse a été le premier pays d'Europe à

conclure un accord de libre-échange avec la Chine en 2014.

**Comment la politique économique extérieure de la Suisse doit-elle se positionner par rapport à l'UE?**

Il s'agit avant tout d'exploiter et de développer les avantages et les bonnes conditions qu'offrent les accords bilatéraux avec l'UE. Les compétences négociatrices de notre diplomatie économique sont plus importantes que jamais. Il ne s'agit pas d'être arrogant et présomptueux, mais de faire preuve d'assurance en nous souvenant de nos forces. Ce n'est que de cette manière que l'autre partie aux négociations nous prendra au sérieux. Un politicien qui accepte tout et n'importe quoi dans des gestes d'obéissance anticipée a perdu la partie avant de pouvoir s'asseoir à la table des négociations à Bruxelles. Les lamentables régulations que nous nous imposons à nous-même, connues sous le vocable de «swiss finish», sont un véritable poison pour notre économie. En jouant constamment les premiers de classe, nous suivons à la lettre ces réglementations qui

nous entravent inutilement – juste pour faire plaisir à nos partenaires dans les négociations. Le principal effet est que nous nous affaiblissons nous-mêmes.

**Comment jugez-vous les effets de l'accord-cadre institutionnel que l'UE veut imposer à la Suisse?**

Je mets en garde contre une soumission servile au diktat de Bruxelles par l'assujettissement au système juridique européen. Notre marge de manoeuvre globale en serait supprimée et notre position serait durablement affaiblie. Car il est souvent juste et utile que nous agissions autrement que l'UE et que nous nous engagions dans une voie de développement différente. En acceptant un accord-cadre au goût de l'UE, le petit Etat qu'est la Suisse disparaîtrait de l'échiquier international, même sans adhésion à l'UE. Une alternative meilleure consiste à entretenir soigneusement les accords bilatéraux parce que ce système contractuel nous garantit la sécurité du droit. Les accords bilatéraux ont été négociés entre partenaires égaux, où aucun partenaire n'est soumis à l'autre.



La démocratie directe est une épine dans le pied de l'UE.



## Saviez-vous que ...

**... la Suisse est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'UE?**

Bien que l'UE fasse du commerce avec le monde entier, la Suisse était également en 2016 le troisième partenaire commercial de l'Union européenne. 7,7% (264 milliards d'euros) du total des échanges de marchandises de l'UE ont passé par la Suisse. Les deux premières places étaient occupées par la Chine (15,2%) et les Etats-Unis (17,7%). La Suisse est donc un partenaire commercial plus important pour l'UE que la Russie (5,5%), la Turquie (4,2%) ou le Japon (3,6%).

**... la Suisse compte plus de chômeurs que l'Allemagne?**

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le chômage des jeunes a atteint en moyenne annuelle 8,6% en Suisse en 2016 contre seulement 7% en Allemagne. Le même constat vaut pour le taux de chômage général qui était en 2016 de 5% en Suisse et de 4,1% en Allemagne.

**... la Suisse connaît une croissance négative de la productivité depuis l'entrée en vigueur de la complète libre circulation des personnes?**

La productivité de la Suisse affiche depuis 2007 une croissance négative. Durant la décennie précédente, nous bénéficions encore une croissance annuelle de près de 2% (BCA Research 2017).

Verena Herzog, conseillère nationale, Frauenfeld (TG)



## Quelles sont les exigences de l'accord-cadre?

A la fin 2012, l'UE a annoncé à la Suisse qu'elle ne poursuivrait les négociations bilatérales qu'à la condition que la Suisse se rattache plus étroitement à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel. En clair: pour avoir accès au marché intérieur de l'UE, notre pays doit accepter sans condition le droit actuel et futur de l'UE et se soumettre aux jugements de la Cour de justice de l'UE. Cette dernière tranche les éventuelles divergences par des décisions sans appel. Si la Suisse ne peut ou ne veut pas appliquer ces jugements, l'UE peut prendre des sanctions (mesures punitives) contre la Suisse. Un tel accord-cadre aurait des conséquences extrêmement graves pour la Suisse:

- Bruxelles décide seule si une loi de l'UE concerne ou non les accords bilatéraux conclus avec la Suisse. La Suisse devrait appliquer toutes les lois de l'UE touchant

aux accords bilatéraux. Les accords bilatéraux répondent au droit en vigueur au moment de leur conclusion. Depuis, le droit de l'UE s'est développé. Selon Bruxelles, plusieurs accords bilatéraux ne répondent plus au droit actuel de l'UE.

- en cas de divergence d'interprétation des accords bilatéraux, la Cour de justice de l'UE tranche seule et sans appel. La Suisse serait contrainte de reconnaître et d'appliquer les jugements d'un tribunal de la partie adverse. Si elle refuse de s'y soumettre, l'UE peut prendre des mesures punitives, appelées pudiquement «mesures compensatoires». Les accords bilatéraux actuels ne définissent pas de tribunaux chargés de trancher des litiges. Les éventuelles divergences sont réglées par la voie diplomatique sans menace de sanction.

- en lieu et place des «milliards pour la cohésion» versés actuellement de manière ponctuelle et facultative en contrepartie à l'accès au marché intérieur UE, la Suisse serait contrainte à des contributions annuelles.

- cet accord-cadre n'est pas un traité conclu entre partenaires égaux, mais constitue en réalité un traité de soumission de type colonial. Bien que tous les détails ne soient pas encore connus, il s'avère aujourd'hui déjà que l'accord impose à la Suisse de nombreuses obligations, mais ne lui donne aucun droit.

Un tel «accord d'amitié» visant à intégrer la Suisse dans le système de l'UE n'est pas compatible avec la démocratie directe qui régit l'Etat suisse. Il doit donc être combattu vigoureusement par le peuple et les cantons, l'instance politique suprême de notre pays.

## A chaud!

### Pourquoi offrir un milliard à l'UE?



Jean-Claude Juncker, président de la Commission UE, a fait une visite d'Etat à la Suisse en novembre dernier. Tout allait pour le mieux, en apparence du moins. La présidente de la Confédération Doris Leuthard était pleine d'enthousiasme. Jean-Claude Juncker susurrerait des douces paroles d'amitié et parlait du beau temps. En contrepartie, le Conseil fédéral lui a promis un petit cadeau de 1,3 milliard de francs et Madame Leuthard a affirmé fièrement que ce don n'était pas lié à des intérêts, donc que la Suisse ne demandait aucune contrepartie.

#### Abattue en plein vol

La suite, on la connaît: la diplomatie leuthardienne basée sur des cadeaux financiers a volé en éclat. Le cadeau n'a rien rapporté. Gueule de bois à la Berne fédérale. Les déclarations lénifiantes de Juncker ont été suivies par un coup de poignard dans le dos de la présidente de la Confédération. Bruxelles – qui s'en étonnera? – ne donne pas dans la politique d'amitié, mais défend à présent ses intérêts. Le petit copain bruxellois de Madame Leuthard veut imposer par la force le mariage institutionnel de la Suisse avec l'UE et soumettre notre pays aux juges UE.

#### Chantage

Concrètement, l'UE exige que la Suisse reprenne à l'avenir automatiquement le droit UE. En cas de divergence d'opinion, la Cour de justice UE tranchera. Si la Suisse refuse, Bruxelles menace de prendre des mesures discriminant la place financière helvétique. Au moins savons-nous maintenant ce que l'UE de Monsieur Juncker entend par amitié: c'est l'amitié d'un parrain mafieux qui te casse amicalement le bras si tu t'opposes à ses exigences.

#### Tromperie

La Suisse fait aujourd'hui les frais du double jeu que le Conseil fédéral et ses diplomates jouent depuis des années: d'un côté, on promet à Bruxelles qu'on finira bien par rapprocher et faire entrer la Suisse rebelle dans l'UE par la voie bilatérale, de l'autre côté et face au public suisse, on assure que l'objectif final n'est rien d'autre que l'indépendance bilatérale. L'UE a forcément fini par se rendre compte de cette tromperie et elle est furieuse. On peut même la comprendre.

#### Et la suite des événements?

Quelle sera la suite des événements? Il est grand temps que le Conseil fédéral parle clairement à l'UE: la Suisse veut de bonnes relations avec l'UE, mais elle ne veut pas adhérer à l'UE et elle ne veut pas être encadrée par l'UE. Elle ne veut pas reprendre automatiquement du droit UE et reconnaître des juges étrangers. Nous ne voulons pas non plus distribuer 1,3 milliard de francs à des pays qui, grâce à ce sponsoring, peuvent baisser leurs impôts pour attirer nos entreprises chez eux. Et nous voulons gérer nous-mêmes l'immigration sur notre territoire.

#### Non à un mariage forcé

L'UE n'entendra pas avec plaisir ces déclarations, mais cela n'est pas trop grave. L'UE exige beaucoup de choses de la Suisse, mais la Suisse ne réclame rien de ce que pourrait lui donner l'UE. Voici donc nos conseils à la Berne fédérale: respirer à fond et demeurer ferme; oui à de bonnes relations, mais non à un mariage forcé avec l'Union européenne. Monsieur Juncker supportera cette offre amicale.

Roger Köppel, conseiller national, éditeur et rédacteur en chef de la «Weltwoche», Küsnacht (ZH)



**Gagnez  
ce concours**  
pas trop sérieux

Jouez maintenant sur:  
[www.udc.ch/concours](http://www.udc.ch/concours)

# Testez votre connaissance de l'UDC

1. Quel est le logo de l'UDC Suisse?



MA Lune



AUT Soleil



EL Etoile

2. Que signifie UDC?



UO Union dominicale craquante



GI Union des cracks

Union  
démocratique  
du centre

OD Union démocratique du centre

3. Pour quels thèmes l'UDC s'engage-t-elle tout particulièrement?



ÉTE Liberté et indépendance



BAI Redistribution et réglementations étatiques



ITZ Adhésion à l'UE

4. Quel anniversaire avons-nous pu fêter le 6 décembre 2017 grâce à l'UDC?



BLA 25 ans Liberté d'opinion



OPI 25 ans 1er août férié



RMI 25 ans Non à l'EEE

5. Quels sont les conseillers fédéraux UDC actuellement en fonction?



YO Adolf Ogi et Christoph Blocher



NAT Ueli Maurer et Guy Parmelin



AH Christa Rigozzi et Linda Fäh

6. Quel événement a conduit à la fondation de l'UDC?



ION Fédération des partis paysans en 1971



LAR Fondation du club de youtze Seerose, 1952



UPF Bataille de Morgarten, 1315

Inscrire ci-dessous à la suite les caractères en rouge.

## Mot de la solution:

\_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> prix:** visite guidée du Palais fédéral pour 4 personnes avec un parlementaire au choix, puis repas de midi

**2<sup>e</sup> prix:** panier paysan garni de produits régionaux d'une valeur de 300 francs

**3<sup>e</sup> prix:** bon d'une valeur de 200 francs pour un brunch au Stockhorn, la montagne près du domicile d'Albert Rösti, président de l'UDC Suisse

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP Lieu: \_\_\_\_\_

Courriel / Mobile: \_\_\_\_\_

Participez en ligne à l'adresse [www.udc.ch/concours](http://www.udc.ch/concours) ou notez votre adresse ci-dessus, découpez le talon et envoyez-le dans une enveloppe pour le tirage au sort à l'adresse suivante:

UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne, tél. 031 300 58 58, fax 031 300 58 59, courriel [info@udc.ch](mailto:info@udc.ch)

# Juges étrangers

La Cour européenne des droits de l'homme interdit à la Suisse d'expulser un délinquant étranger

Agé de 45 ans, E. avait déposé plusieurs demandes d'asile en Suisse avec sa femme et sa fille. Trois fois, il a été rapatrié dans son pays. Les histoires épouvantables qu'il racontait aux autorités suisses ont à chaque fois été vérifiées par l'ambassade suisse sur place qui a toujours constaté qu'il s'agissait de mensonges. Lorsqu'en 2002 E. est entré pour la quatrième fois en Suisse, il s'était mieux préparé et présentait divers documents prouvant qu'il était persécuté dans son pays. A la demande du Tribunal administratif fédéral (TAF) l'ambassade a vérifié une fois de plus. La conclusion fut la même : les documents étaient falsifiés. Le 7 septembre 2012, le TAF a décidé d'expulser E. car il avait en plus été condamné pour recel, notamment. De l'avis des juges de Strasbourg, la Suisse est allée trop loin dans cette décision. Ils ont estimé que l'expulsion était une mesure trop dure vu les délits peu importants reprochés à E. La Cour a exigé que la Suisse permette à cet homme de vivre en Suisse à proximité de sa femme dont il était pourtant séparé. La Suisse a également été condamnée à verser 5500 francs pour le remboursement de ses frais. (jugement du 8 juillet 2014; M.P.E.V. v. Switzerland; 3919/13 )<sup>1</sup>.

Cet exemple, parmi d'autres, illustre un phénomène : alors que cela n'était nullement prévu lorsque la Suisse a adhéré à la charte européenne des droits de l'homme en 1974, la jurisprudence de la Cour a graduellement étendu sa propre compétence jusqu'à s'ériger aujourd'hui en chambre d'appel internationale en toutes matières qu'il lui plaît de considérer. Le plus paradoxal étant qu'une Cour instituée pour promouvoir la démocratie en Europe, - à une époque où le continent connaissait surtout des dictatures : communistes à l'Est, militaires au Sud - en vienne aujourd'hui à casser la volonté populaire (expulsion des criminels) dans la plus ancienne des démocraties d'Europe.

<sup>1</sup> <http://hudoc.echr.coe.int/sites/eng/pages/search.aspx?i=001-145348#%7B%22itemid%3A%5B%5C%22%3A%5C%22%5D%7D>

Yves Nidegger,  
conseiller national,  
avocat, Genève



# L'autodétermination renforce l'économie



«Edition Spéciale» en interview avec le conseiller national et chef d'entreprise Franz Grüter, président du conseil d'administration de la société green.ch. Fondée en 1995, Green.ch SA fait aujourd'hui partie des premiers producteurs de services informatiques de Suisse. Franz Grüter est âgé de 54 ans, marié et père de deux filles et d'un fils. Il vit à Eich dans le canton de Lucerne. Engagé dans l'équipe de football FC Lucerne, il suit régulièrement les matchs de ses joueurs favoris. Pour se détendre, il aime se promener dans la nature à bicyclette ou à pied.

**Pourquoi le chef d'entreprise que vous êtes soutient-il l'initiative pour l'autodétermination?**

Le groupe Green a du succès dans les affaires internationales en offrant l'hébergement de données et des systèmes informatiques en Suisse. Des entreprises du monde entier nous confient leurs données. Lorsque je parle à mes clients internationaux et que je leur demande pourquoi ils viennent chez nous, j'entends toujours le même argument: la Suisse est un pays indépendant, stable et neutre. Nous veillons nous-mêmes à la fiabilité, la sécurité et l'indépendance de notre pays. Voilà des valeurs sur lesquelles repose le succès de la Suisse. Je suis donc profondément convaincu que nous devons protéger et renforcer notre démocratie directe.

**Le Conseil fédéral et les associations économiques affirment que cette initiative nuit à l'économie suisse? Qu'en dites-vous?**

L'initiative pour l'autodétermination

renforce la sécurité du droit. Elle fixe clairement que la Constitution fédérale est la source suprême du droit suisse et que les décisions du peuple doivent être respectées. Ainsi, notre régime juridique demeure prévisible et ancré dans la société et l'économie. Si la Suisse est économiquement aussi attractive, c'est aussi parce qu'elle offre aux entreprises des conditions-cadres fiables et stables grâce à la démocratie directe. Il ne faut pas que nous abandonnions à la légère ces avantages. Voilà pourquoi nous avons besoin de cette initiative. Chacun doit pouvoir se fier à ce que le Conseil fédéral, les tribunaux fédéraux et le Parlement décident conformément à notre Constitution. Cela n'a malheureusement pas été le cas dans un passé récent.

**Cette initiative menace-t-elle la sécurité de planification des entreprises?**

Non, bien au contraire. Conséquence du «développement dynamique du droit» et de la manie régulatrice du

Conseil fédéral, la situation juridique actuelle est de plus en plus confuse pour les entreprises en Suisse. Les entreprises ont besoin de fiabilité. La sécurité du droit est un élément essentiel de l'attractivité économique d'un pays. Une situation juridique imprévisible décourage les investisseurs. Or, la démocratie directe assure la sécurité du droit et la stabilité dont nous avons un si grand besoin.

**Comment votre famille apprécie-t-elle votre travail politique?**

Je n'ai pas besoin de convaincre ma famille. Nous savons tous que si la Suisse a tant de succès, c'est parce que nous pouvons décider librement et indépendamment. De récents exemples nous indiquent que les décisions de Bruxelles prennent un tour de plus en plus centralisateur et ne sont plus comprises par de larges couches de la population. L'autodétermination a des siècles de tradition en Suisse. Impossible d'imaginer notre pays sans sa démocratie directe.

## Au fait

Le droit d'élection et d'éligibilité est un droit fondamental des citoyennes et des citoyens. L'article 21 de la Déclaration générale des droits de l'homme stipule que chaque être humain a le droit de participer aux affaires publiques de son pays de manière directe ou par l'intermédiaire d'un représentant librement élu. Cela signifie aussi qu'il ne doit pas se soumettre aux jugements de juges étrangers. Dans le régime de démocratie directe que connaît la Suisse, les citoyennes et citoyens bénéficient des plus larges droits de participation politique au monde. Le peuple est le souverain. D'Iran au Venezuela en passant par l'UE, des hommes et des femmes revendiquent à juste titre une plus large participation. Le modèle suisse est souvent cité en exemple. Continuons de jouer ce rôle d'exemple et n'abandonons pas à la légère notre autodétermination!

Barbara Keller-Inhelder, conseillère nationale, Jona (SG)



# Nous devons maintenir notre système démocratique qui a fait ses preuves

La démocratie directe est un des piliers de notre système politique. Elle est l'expression de l'autodétermination des citoyennes et des citoyens. Mais la démocratie directe est aussi une épine dans le pied des élites politiques et juridiques.

Les trois pouvoirs de l'Etat placent depuis quelques années le droit international au-dessus du droit national. Ils restreignent ainsi le droit de participation politique des citoyens. Récemment, le Tribunal fédéral a même donné la priorité au droit international non impératif par rapport au droit suisse. Jusqu'en 2010 il était évident que des dispositions constitutionnelles qui ne violent pas le droit international impératif doivent être appliquées. Le nouveau régime signifie, par exemple, qu'un chômeur allemand condamné pour actes de violence et présentant de gros risques de récidive ne peut pas être expulsé en Allemagne malgré l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. L'accord de libre circulation des personnes avec l'UE lui donne en effet le droit de vivre en Suisse.

**L'initiative contre l'immigration de masse n'a pas été appliquée**  
Le Parlement cherche lui aussi à réduire

l'influence du peuple sous le prétexte que la Constitution fédérale est «secondaire» par rapport au droit international (Kurt Fluri, conseiller national PLR). Il a donc refusé d'appliquer la décision des citoyennes et des citoyens qui souhaitent que la Suisse gère à nouveau de manière autonome l'immigration sur son territoire. L'objectif réel du Parlement était d'éviter tout ce qui aurait pu indisposer l'UE. Nous savons aujourd'hui que cela n'a rien rapporté.

**L'internationalisation, la principale cause de la surréglementation**

L'administration s'aligne, elle aussi, sur le droit international. Sans cesse elle adapte nos prescriptions au droit UE ainsi qu'aux recommandations et rapports d'organisations internationales. L'internationalisation du droit nous apporte de nouvelles prescriptions sur les denrées alimentaires, des



Hans-Ueli Vogt, conseiller national et professeur de droit économique, Zurich: «La priorité du droit international place les citoyens suisses sous la tutelle de l'Etat. Cela doit cesser.»

règlementations supplémentaires dans le secteur financier, des quotes-parts de sexes motivées par le droit humanitaire dans les conseils d'administration et d'innombrables autres restrictions de notre liberté.

**L'autodétermination a fait ses preuves**

L'autodétermination des citoyens nous a apporté prospérité et paix. Le droit international, en revanche, est une nouvelle arme miracle pour placer sous tutelle et dominer les citoyens. Il nous apporte principalement des inconvénients: de

plus en plus de prescriptions légales, une immigration incontrôlée et la présence de criminels qui peuvent séjourner en Suisse grâce à la libre circulation des personnes. Revenons au système éprouvé de la participation démocratique des citoyennes et des citoyens et disons oui à l'initiative pour l'autodétermination.

**Que demande l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)» déposée en août 2016?**

L'initiative pour l'autodétermination vise à rétablir un ordre qui a fait ses preuves. Le peuple et les cantons définissent le droit suprême applicable en Suisse et forment le souverain, le pouvoir législatif suprême du pays. Ils sont le constituant. Sous le prétexte de droit international et des traités de

droit international, les élus politiques refusent d'appliquer la Constitution fédérale. L'initiative pour l'autodétermination rétablit la priorité de la Constitution fédérale sur le droit international. Ce garantit la sécurité du droit et la stabilité, deux conditions essentielles de l'attractivité et du succès de la Suisse.

# Nous prenons nos responsabilités

## ... au Palais fédéral

### 64 conseillères et conseillers nationaux UDC

#### Canton d'Argovie



**Thomas Burgherr**  
01.08.1962, Maître-charpentier  
Entrepreneur, 3 enfants, Willberg



**Sylvia Flückiger-Bäni**  
01.06.1952, Entrepreneur,  
2 enfants, Schöffland



**Ulrich Glezendanner**  
31.10.1953, Entrepreneur,  
3 enfants, Rothrist



**Andreas Glarner**  
09.10.1962, Entrepreneur,  
2 enfants, Oberwil-Lieli



**Hansjörg Knecht**  
24.03.1960, Entrepreneur,  
Leibstadt



**Maximilian Reimann**  
07.05.1942, Dr. iur. Juriste,  
2 enfants, Gifp-Oberfrick



**Luzi Stamm**  
09.09.1952, Avocat,  
3 enfants, Baden-Dättwil



**David Zuberbühler**  
20.02.1979, Entrepreneur,  
2 enfants, Herisau

#### Canton de Bâle Ville



**Sebastian Frehner**  
02.09.1973, Dr. iur., Juriste,  
entrepreneur, 1 enfant, Bâle

#### Canton de Bâle Campagne



**Thomas de Courten**  
29.07.1966, Entrepreneur,  
3 enfants, Rünenberg



**Sandra Sollberger**  
27.10.1973, Maître-peintre,  
entrepreneur, 2 enfants, Bubendorf

#### Canton de Berne



**Andreas Aebi**  
26.11.1958, Dipl. agr. Agriculteur,  
entrepreneur, 3 enfants,  
Alchenstorf



**Adrian Amstutz**  
02.12.1953, Entrepreneur,  
3 enfants, Sigriswil



**Manfred Bühler**  
10.04.1979, Avocat, Cortébert



**Andrea Geissbühler**  
03.08.1976, Policière, thérapeute,  
3 enfants, Bäriswil



**Erich Hess**  
25.03.1981, Conducteur de  
camions, entrepreneur, Berne

#### Canton de Berne



**Nadja Pieren**  
14.02.1980, Spécialiste de la  
conduite, Dipl. spécialiste de la  
petite enfance, Burgdorf



**Albert Röstli**  
07.08.1967, Dr. ing. agr. ETH,  
Entrepreneur, 2 enfants, Uetendorf



**Werner Salzmann**  
05.11.1962, Dipl. ing. agr. FH,  
Chef expert agricole, 4 enfants,  
Mülchi



**Erich von Siebenthal**  
30.12.1958, Agriculteur de  
montagne, Directeur de remontés  
mécaniques, 3 enfants, Gstaad

#### Canton de Fribourg



**Pierre-André Page**  
19.04.1960, Agriculteur, 3 enfants,  
Châttonnaye



**Jean-François Rime**  
28.06.1950, Entrepreneur,  
3 enfants, Bulle

#### Canton de Genève



**Céline Amaudruz**  
15.03.1979, lic. iur. gestionnaire  
de fortune, Genève



**Yves Nidegger**  
17.05.1957, Avocat, 5 enfants,  
Genève

#### Canton des Grisons



**Heinz Brand**  
06.09.1955, Juriste, Klosters



**Magdalena Martullo-Blocher**  
13.08.1969, lic.oec., Entrepreneur,  
3 enfants, Meilen

#### Canton de Lucerne



**Yvette Estermann**  
26.02.1967, Médecin, 1 enfant,  
Kriens



**Franz Gräter**  
29.07.1963, Entrepreneur,  
3 enfants, Eich



**Felix Müri**  
22.01.1958, Entrepreneur,  
4 enfants, Emmenbrücke

#### Canton de Nidwald



**Peter Keller**  
22.04.1971, Lic. phil.,  
Auteur /journaliste, Hergiswil

#### Canton de Schaffhouse



**Thomas Hurter**  
01.11.1963, Pilote de ligne,  
2 enfants, Schaffhausen

#### Canton de Saint Gall



**Toni Brunner**  
23.08.1974, Agriculteur,  
Ebnat-Kappel



**Roland Rino Büchel**  
08.11.1962, Sportmanager,  
Entrepreneur, 1 enfant, Oberriet



**Barbara Keller-Inhelder**  
24.08.1968, Femme d'affaires,  
2 enfants, Rapperswil-Jona



**Thomas Müller**  
01.12.1952, lic. iur., Président de  
commune, 3 enfants, Rorschach



**Lukas Reimann**  
18.09.1982, M.Law, Juriste, Wil

#### Canton de Soleure



**Christian Imark**  
29.01.1982, Polymécanicien,  
Directeur des ventes, Fehren



**Walter Wobmann**  
21.11.1957, Employé de  
commerce, Responsable des  
ventes, 3 enfants, Gretzenbach

#### Canton de Schwyz



**Marcel Dettling**  
01.02.1981, Agriculteur, 3 enfants,  
Oberiberg



**Pirmin Schwander**  
28.12.1961, Dr.oec.publ,  
Entrepreneur, 2 enfants, Lachen

#### Canton de Thurgovie



**Diana Gutjahr**  
13.01.1984, Economiste,  
Entrepreneur, Romanshorn



**Markus Hausammann**  
20.09.1964, Agriculteur,  
4 enfants, Langrickenbach



**Verena Herzog**  
07.02.1956, Puéricultrice / femme  
d'affaire, 3 enfants, Frauenfeld

#### Canton du Tessin



**Marco Chiesa**  
10.10.1974, directeur d'EMS,  
2 Enfants,  
Lugano

#### Canton d'Uri



**Beat Arnold**  
24.04.1978, Dipl. ing., Dipl.  
ingénierie de gestion, 1 enfant,  
Schattdorf

#### Canton de Vaud



**Michaël Buffat**  
27.09.1979, Responsable  
d'agence bancaire, Vuarrens



**Alice Glauser-Zufferey**  
18.10.1954, Agricultrice,  
4 enfants, Champvent



**Jean-Pierre Grin**  
16.03.1947, Agriculteur, 3 enfants,  
Pomy



**Jacques Nicolet**  
24.10.1965, Agriculteur,  
4 enfants, Lignerolle

#### Canton du Valais



**Jean-Luc Addor**  
22.04.1964, Avocat, 2 enfants,  
Savièse



**Franz Ruppen**  
24.02.1971, Avocat et notaire,  
Naters

# Pour la Suisse...

**Canton de Zoug**



**Thomas Aeschi**  
13.01.1979, lic. Oec. HSG Harvard  
MPA, Consultant, Baar

**Canton de Zurich**



**Hans Egloff**  
27.11.1959, Avocat, Aesch



**Alfred Heer**  
12.10.1961, Directeur de PME,  
Zürich



**Roger Köppel**  
21.03.1965, Journaliste et  
rédacteur en chef de la  
Weltwoche, 3 enfants, Küsnacht



**Thomas Matter**  
23.03.1966, Entrepreneur,  
4 enfants, Zürich



**Natalie Rickli**  
19.11.1976, Consultante en  
communication, Winterthur



**Gregor Rutz**  
12.10.1972, lic. iur., Entrepreneur,  
Zürich



**Jürg Stahl**  
16.01.1968, Pharmacien, Membre  
de la direction, 1 enfant, Brütten

**Canton de Zurich**



**Barbara Steinemann**  
18.06.1976, lic. iur., Juriste, Watt



**Mauro Tuena**  
25.01.1972, Informaticien, Zürich



**Hans-Ueli Vogt**  
05.12.1969, Professeur de droit  
privé, Zürich



**Bruno Walliser**  
11.04.1966, Maître-ramoneur,  
2 enfants, Volketswil



**Claudio Zanetti**  
16.06.1967, lic. iur., Consultant en  
communication, Gossau

## ... au Conseil fédéral

### 5 conseillers aux Etats

**Canton de Glaris**



**Werner Hösli**  
30.08.1961, Directeur d'EMS,  
1 enfant, Haseln

**Canton de Schaffhouse**



**Hannes Gormann**  
01.07.1956, Economiste de  
gestion, 2 enfants, Opfertshofen

**Canton de Schwyz**



**Peter Föhn**  
11.12.1952, Entrepreneur,  
4 enfants, Muotathal

**Canton de Thurgovie**



**Alex Kuprecht**  
22.12.1957, Relation-Manager,  
2 enfants, Pfäffikon

### 2 conseillers fédéraux



**Guy Parmelin**  
09.11.1959, Chef du Département  
fédéral de la défense, de la  
protection de la population et des  
sports, Bursins (VD)



**Ueli Maurer**  
01.12.1950, Chef du Département  
fédéral des finances, 6 enfants,  
Wernetschhausen (ZH)

# ... dans les gouvernements cantonaux

### 23 conseillers d'Etat

**Canton d'Argovie**



**Alex Hürzeler**  
01.06.1965, Chef du département  
de la formation, de la culture et du  
sport, Oeschgen



**Franziska Roth**  
01.05.1964, Chef du département  
de la santé et du social, 1 enfant,  
Brugg

**Canton d'Appenzell Rhodes extérieures**



**Köbi Frei**  
06.03.1959, Chef du département  
des finances, 2 enfants,  
Heiden

**Canton de Berne**



**Christoph Neuhaus**  
10.05.1966, Chef de la direction  
de la justice, des affaires communales  
et des affaires ecclésiastiques,  
1 enfant, Belp



**Pierre-Alain Schnegg**  
13.12.1962, Chef de la direction  
de la santé publique et de la  
prévoyance sociale, 4 enfants,  
Champoz

**Canton de Bâle Campagne**



**Thomas Weber**  
23.11.1961, Chef de la direction  
de la santé et de l'économie,  
3 enfants, Buus

**Canton de Glaris**



**Marianne Lienhard**  
17.07.1968, Chef du département  
de la santé et de l'intérieur, Elm

**Canton de Lucerne**



**Paul Winkler**  
13.04.1956, Chef du département  
de la justice et de la sécurité,  
2 enfants, Kriens

**Canton de Nidwald**



**Ueli Amstad**  
19.02.1959, Chef de la direction  
de la formation et de  
l'environnement, 3 enfants, Stans



**Res Schmid**  
25.02.1958, Chef de la direction  
de la formation, 2 enfants, Stans

**Canton de Saint Gall**



**Stefan Kölliker**  
09.09.1970, Chef du département  
de la formation, 3 enfants,  
Bronschhofen

**Canton de Schaffhouse**



**Ernst Landolt**  
26.07.1953, Chef du département  
de l'économie, 3 enfants,  
Rüdlingen



**Cornelia Stamm Hurter** (à partir de 1.4.2018)  
08.11.1961, Chef du département  
des finances, 2 enfants,  
Schaffhausen

**Canton de Schwyz**



**Andreas Barraud**  
15.11.1957, Chef du département  
de l'économie, 2 enfants, Bannau



**René Bünler**  
21.05.1969, Chef du département  
de l'environnement, 3 enfants,  
Lachen



**André Rügsegger**  
30.06.1976, Chef du département  
de la sécurité, Brunnen

**Canton de Thurgovie**



**Monika Knill**  
12.03.1972, Chef du département  
de la formation et de la culture,  
2 enfants, Alterswil



**Jakob Stark**  
08.09.1958, Chef du département  
des finances et du social,  
2 enfants, Buhwil

**Canton du Tessin**



**Norman Gobbi**  
23.03.1977, chef du département  
de la justice et de la sécurité,  
2 enfants, Quinto

**Canton de Zoug**



**Stephan Schleiss**  
26.12.1972, Chef de la direction  
de la formation et de la culture,  
Steinhausen



**Heinz Tännler**  
10.05.1960, Chef de la direction  
des finances, 3 enfants, Zoug

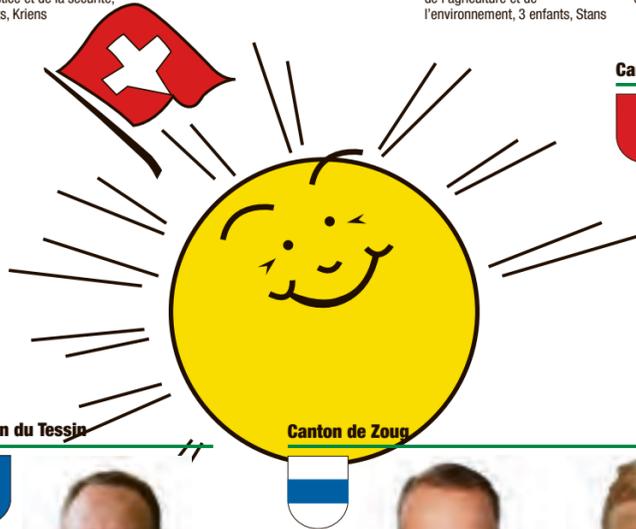
**Canton de Zurich**



**Markus Kägi**  
25.02.1954, Président du Conseil  
d'Etat, chef de la direction des  
travaux, 2 enfants, Niederglatt



**Ernst Stocker**  
20.04.1955, Chef de la direction  
des finances, 2 enfants, Wädenswil



# ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre du Canton du Jura | [www.udc-ju.ch](http://www.udc-ju.ch)



Les candidates et les candidats pour les élections cantonales 2015 lors de la journée spéciale aux Rangiers. Des personnes comme toi et moi qui s'engagent pour défendre nos valeurs et nos coutumes.

## L'UDC Jura se porte bien, merci

Après avoir doublé la députation cantonale lors des votations en 2015, passant de 4 à 8 députés, il serait malvenu de faire la moue après une telle performance. Les élections communales toutes fraîches ont permis à l'UDC de progresser à nouveau, sans toutefois percer les plafonds.

À nous d'être plus persuasifs dans nos programmes. La ville de Moutier ayant choisi de nous rejoindre, les prochaines élections cantonales vont modifier l'image du Parlement et le rapport des forces pourrait bien être différent également. La redistribution des 60 sièges des Députés va resserrer les rangs dans les actuels trois districts. À nous de saisir la balle au bond !

Si vous cherchez des défis, alors rejoignez-nous à l'UDC. Notre parti se positionne clairement sans grandes envolées lyriques et s'expose de facto aux critiques. Et là, il faut juste un peu de courage pour faire face aux premières critiques et le tour est joué. Je fais depuis assez longtemps de la politique pour constater que notre parti UDC Jura progresse grâce à l'engagement de personnes motivées qui ont su convaincre par des arguments solides. C'est cela « être proche du Peuple ».

Porter l'étiquette UDC dans le canton du Jura n'a plus rien d'exceptionnel, d'honteux ou de maudit. Cette époque est révolue, maintenant il s'agit de re-

lever des défis pour notre canton et de participer intelligemment à son évolution, tout en gardant la touche UDC. N'oublions pas que plus de 30% de la population suisse vote UDC. Dans le Jura, il y a encore de la marge pour progresser. J'encourage chacune et chacun à nous rejoindre pour défendre nos idées, où l'indépendance, la souveraineté et la neutralité sont au centre de nos préoccupations. Ces principes ont aussi leur implication dans la mise en œuvre politique. Nous devons nous battre pour se faire respecter des autres et cela demande de l'énergie ! En fait, seuls les poissons morts suivent le courant de l'eau.

En ce début d'année 2018, je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'an nouveau et bon vent à l'UDC.



Romain Schaer,  
Président UDC JU,  
Député,  
Maire,  
Miécourt

## Des coûts en hausse pour l'aide sociale aux réfugiés

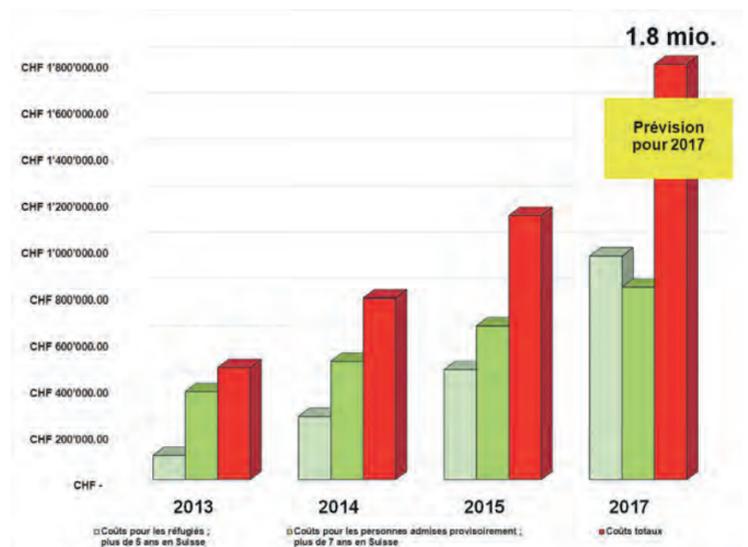
Parmi les réfugiés reconnus, un sur deux est toujours sans emploi après dix ans. Du côté des personnes admises à titre provisoire, cette part monte à trois quarts. Ces personnes dépendent donc directement de l'aide sociale et cela depuis plusieurs années.

La Suisse a une longue tradition d'accueil de réfugiés dont la vie ou l'intégrité physique est menacée. Cette tradition est cependant menacée par des abus. Mais aucun autre parti n'ose démontrer les effets néfastes des grands flux migratoires des dernières années sur les comptes de l'action sociale.

Les réfugiés ou requérants d'asile admis provisoirement qui résident depuis plus de 5 ou de 7 ans en Suisse, ne sont plus soutenus par la Confédération et dépendent de l'aide sociale du canton et des communes. Le nombre croissant des requérants d'asile dans cette situation est une bombe à retardement pour les comptes cantonaux et communaux pour les années à venir. Environ deux tiers des requérants d'asile sont reconnus comme réfugiés ou admis provisoirement. En 2013, cette proportion était inférieure à un tiers.

### « Une bombe à retardement pour les comptes cantonaux et communaux. »

Les différentes situations dans les pays d'origine des requérants n'ont guère changé. Les réfugiés économiques qui viennent profiter de notre bien-être



Les coûts de l'aide sociale pour les réfugiés augmentent d'année en année dans le canton du Jura et cela ne s'arrêtera pas ces prochaines années. Ces coûts ont quadruplé durant les 4 dernières années. Ces charges sont réparties entre le canton (72 %) et les communes (28 %).

sont encore bien trop nombreux. Il suffit de prendre l'exemple des requérants d'asile d'Erythrée : un pays mauvais pour y vivre mais bon pour les vacances. Quatre Erythréens sur cinq sont bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Une aide qui est apparemment si généreuse que de nombreux Erythréens peuvent passer des vacances dans leur pays natal.

Le constat est facile à faire : les cantons et les communes n'ont rien à dire concernant l'asile et subiront 5 à 7 ans plus tard une pression financière horrible

cause de l'ingérence de la Confédération dans le dossier de l'asile.

Votre contribution par le paiement de vos impôts ne suffira bientôt plus à financer de telles escapades aux requérants qui abusent du système de l'asile.



Didier Spies,  
Député et  
Secrétaire général,  
Courroux

## Devons-nous protéger la forêt ou les terres agricoles ?

La forêt suisse gagne constamment du terrain. Entre 1995 et 2005, elle s'est étendue de 7%. Avec près de 44% de son territoire couvert par la forêt, le Jura compte parmi les cantons suisses les plus boisés. En contrepartie, les surfaces agricoles fondent comme neige au soleil. Des statistiques suisses relèvent que les surfaces agricoles ont diminué en 20 ans l'équivalent de la surface du canton de Genève. Dans les zones de montagnes, les prairies se font envahir par la forêt, laquelle gagne chaque année d'importantes surfaces sur l'aire agricole. La loi fédérale protège la forêt de manière absolue, mais il n'existe rien de tel pour atténuer l'emprise sur les terres agricoles. Des surfaces de terres arables sont urbanisées au rythme effréné de 1.3 m<sup>2</sup> par seconde et ceci depuis plus de 20 ans.

Sans remettre en cause la multifonctionnalité de la forêt, l'extension de celle-ci porte préjudice aux terres agri-

coles ainsi qu'à la qualité et à la diversité des paysages.

La loi fédérale sur les forêts permet de défricher lorsqu'un projet remplit les conditions posées en matière d'aménagement et ne présente pas de sérieux dangers pour l'environnement. Le Parlement jurassien a déjà accepté en 2014 un postulat de l'UDC. Celui-ci demande au Gouvernement de proposer une modification de la législation afin d'assouplir les conditions de défrichement à des fins d'urbanisation. La question de la compensation des défrichements reste un sujet délicat dans le contexte actuel de concurrence autour de la ressource de plus en plus rare que représente le sol. Face à la baisse continue du prix du bois, les propriétaires forestiers peinent à maintenir leur rentabilité.

D'autre part, la fonction sociale de la forêt est de plus en plus prise en compte comme espace de délasserment et cela va en-

core gagner en importance à l'avenir. Il s'agit dès lors de rechercher des solutions visant à indemniser les prestations d'intérêt général fournies par les propriétaires de forêts. Par exemple par l'instauration d'un paiement direct forestier comme cela se pratique dans l'agriculture.

Le Canton du Jura devrait proposer une modification de la loi sur les forêts, en fixant des limites statiques à celle-ci afin d'endiguer sa progression au détriment des terres agricoles. Certains cantons ont déjà mis en place un tel système.

Protéger la forêt : oui, les terres agricoles : aussi, mais pas l'une au détriment de l'autre !



Jean-Pierre Mischler,  
Député,  
Develier



## Agenda 2018

**Vendredi 16 mars 2018 à 20h00**  
Assemblée générale UDC Jura

**Samedi 24 mars 2018 à 10h30**  
Assemblée des délégués UDC Suisse

**Dimanche 9 septembre 2018 à 11h00**  
Pique-nique familial UDC Jura

*Inscrivez ces dates dès maintenant dans votre agenda !*

# Cette crise laitière ne s'est pas arrangée entre temps, loin de là

Le Canton du Jura a déposé en février 2016 et traité au plénum le 23 mars 2016 une initiative cantonale du député Claude Gerber. Ce texte avait reçu l'unanimité du Parlement jurassien afin de le transférer aux instances fédérales. Refusée dans un premier temps par la Commission du Conseil des Etats de l'Economie et des redevances, cette initiative a finalement été reprise et débattue au Conseil des Etats par la Conseillère aux Etats jurassienne, Anne Seydoux-Christe. Malheureusement, cette démarche n'a pas été retenue mais nous gardons espoir puisque le Conseil national doit encore se positionner.

La gestion nationale de la production laitière par la segmentation sous l'égide de l'interprofession (IP) est un échec. Alors que la demande de lait définissable subit peu de variations, la surproduction est endémique et affecte grandement les producteurs. Cela a pour conséquences une baisse du prix de vente, une augmentation de la charge de travail inutile et un impact sur le bétail et la nature. Cette absence de gestion de l'offre jette le discrédit sur la capacité d'organiser le marché et ruine les producteurs de lait de centrale. Elle nous a conduit à une surproduction infondée et elle est moralement et éthiquement inadmissible.

Le lait n'est pas une simple matière première, c'est une denrée alimentaire de haute valeur, produit avec des vaches dans la nature et surtout le fruit de notre travail. Nous sommes 21'000 producteurs suisses dont 432 jurassiens. La production laitière est la colonne vertébrale de l'agriculture de notre canton. 94.5 mio de kg sont produits dans le Jura et la part de lait transformé en fromage s'élève à 26%. Nous devons constater que toujours plus de fermes abandonnent la production de lait, essentiellement celui dédié à l'industrie. En moyenne, 18 exploitations par an ont cessé la production de lait avec un pic en 2013 de 27 abandons. Si en 2012, 56% des exploitations jurassiennes produisaient du lait, elles ne sont plus qu'aux alentours de 42% aujourd'hui avec une moyenne de 220'000 kg de lait par producteur.

Nous ajouterons également que le 75% de la surface agricole utile (SAU) jurassienne sert à l'affouragement des bovins principalement. Les producteurs de lait doivent répondre aux multiples conditions de la durabilité,

de l'innocuité de l'aliment, de la santé des animaux et de la responsabilité sociale de nos producteurs sur le marché mondiale.

Il est primordial que nous nous opposions à ce que ce lait soit considéré comme matière échangeable avec une valeur ajoutée en chute libre et ce de manière constante.

Nous déplorons l'incapacité de la filière laitière de s'organiser et ceci déjà depuis 2009 où le contingentement laitier est arrivé à son terme. Le contingentement permettait une régulation du marché et favorisait une répartition équitable de la valeur ajoutée.

« Il était une fois l'or blanc que le paysan maîtrisait : le lait »

Les producteurs ont certes une part de responsabilité, mais il faut revitaliser la filière car les conditions cadres actuelles sont très clairement plus favorables aux secteurs de la transformation et de la distribution, ceci au détriment des producteurs.

Sur le plan régional, la fusion de Nordostmilch et de Miba en juin 2016 avait pour but de renforcer la position des producteurs sur le marché. Aujourd'hui cette nouvelle entité, nommée MOOH est passée de 1'200 à 4'500 producteurs, de 250 mio de kg de lait, soit 1/5 du marché indigène. Pourtant, elle ne parvient ni à gérer, ni à influencer les grands

transformateurs dans le domaine de la gestion de ses quantités propres. Le modèle de prise en charge dépourvu de gestion nous laisse cependant plus que songeurs et conduit à une production phare de notre pays dans le mur. Il est impératif de pouvoir maintenir de la valeur ajoutée suffisante pour les producteurs de lait.

Même les exploitations les plus grandes du pays rencontrent des difficultés considérables et vont à terme devoir jeter l'éponge. Il serait impératif que le politique impose une meilleure répartition de la valeur ajoutée et ceci à très court terme.

Nous sommes les premiers à déplorer cette surproduction de lait. Mais comprenez bien que s'il veut garder les mêmes liquidités pour être capable de contribuer à ses charges mensuelles toujours plus lourdes, le producteur préfère traire quelques vaches supplémentaires. Ceci n'est rien d'autre qu'un réflexe de survie.

Cette initiative cantonale jurassienne a pour but de rendre attentif le Conseil fédéral que suite à l'abandon du contingentement, celui-ci s'est dessaisi de sa responsabilité. Plus rien ne fonctionne. Même tous les médias professionnels en font mention. Il est grand temps de reprendre maintenant cette problématique.

En définitive, si les acteurs du marché sont incapables de s'organiser pour qu'une majorité de ceux-ci y trouvent leur compte, il appartient au pouvoir politique d'imposer des mesures correctives. A long terme il en va aussi de l'intérêt général du pays, des citoyens et des consommateurs suisses.



Claude Gerber,  
Député et  
Conseiller de ville,  
Porrentruy

Photo: UDC Jura

Actuellement, quatre grands transformateurs industriels et deux grands distributeurs imposent leur vision, jouent la division des producteurs pour accroître encore et toujours leurs marges et bénéfices. L'action d'Emmi a triplé en 5 ans, celle de Hochdorf a pratiquement quadruplé. La restructuration de la production n'a absolument pas profité aux producteurs, qui malgré de grands efforts s'appauvrissent pendant que d'autres voient leurs bénéfices exploser.



La population du district de Porrentruy a augmenté entre 1981 à 2016 de 1.5% (24'727 habitants fin 2016). Durant la même période, la population du district de Delémont a augmenté de 20.4% (38'042 habitants fin 2016) et celle du district des Franches-Montagnes de 22.8% (10'353 habitants fin 2016).

## Rendre l'Ajoie plus attractive

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai repris la présidence de la section UDC Ajoie Clos-du-Doubs voici une bonne année. Ces quelques mois ont été pour mon comité une période essentiellement consacrée aux élections communales 2017.

La prochaine échéance électorale sera les élections cantonales en 2020. La tâche ne sera pas plus simple car le district d'Ajoie, tout comme les autres districts vont perdre des députés au profit de Moutier qui rejoindra la République et Canton du Jura. L'objectif est évidemment de maintenir le nombre de sièges UDC en Ajoie. Plus proche de nous, une nouvelle législature communale va débuter en 2018 avec de nouveaux élus dans plusieurs communes. Pour arriver à rester compétitives, les communes doivent se parler entre elles, chercher et trouver des synergies, comme par exemple dans les services de voirie. Ces différentes collaborations sont essentielles pour garder le cœur des communes : leur souveraineté ! Être capitaine de son destin implique aussi être responsable et capable de prendre des décisions.

Notre Ajoie représente une des régions les plus rurales du canton. En tant qu'agriculteur, je suis déçu de voir la majorité de notre production brute partir dans d'autres régions de Suisse, souvent bien plus industrialisées pour y être transformée. Bien sûr, nous avons quelques chaînes de transformation, mais notre région a le potentiel pour bien d'autres mises en valeur des produits tels que le sucre, la viande ou encore les céréales. L'opportunité offerte par l'avantage écologique, la proximité des intrants, la spécialisation

de certains produits font que nous avons les moyens de construire quelque chose, il faut juste la volonté commune de le réaliser.

Pour un tel développement il faut également garantir notre sécurité, l'Ajoie étant une région frontalière. Malheureusement, trop souvent des personnes mal intentionnées profitent de notre naïveté pour visiter les commerces et/ou les villas de la région. Les gardes-frontière et la police font déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas. Il est temps d'analyser la répartition des moyens dans la sécurité et mettre un accent temporaire sur la surveillance de notre frontière avec l'Union Européenne.

Comme vous le constatez, ce ne sont pas les thèmes qui manquent, mais bel et bien les personnes ! C'est pourquoi je vous invite à rejoindre l'UDC, seul parti crédible pour la défense des intérêts des citoyennes et citoyens.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous souhaite une bonne année 2018.



John Moser,  
Président UDC Ajoie  
et Clos du Doubs,  
Bonfol

Photo: UDC Jura

## Un UDC fait son entrée au Conseil communal de la Haute-Sorne

Il a fallu qu'une seule législature depuis la fusion des communes pour que l'UDC puisse faire son entrée à l'exécutif communal. Frédéric Juillerat, ancien député de Courfaivre, représente l'UDC au Conseil communal.

Au niveau du Conseil général, notre parti n'a malheureusement pas réussi à progresser et quatre personnes y siègent. Il s'agit de Sylvie Turinetti, Damien Lachat, Yoann Schaffter et Grégory Gunzinger.



Frédéric Juillerat, Conseiller communal, Courfaivre.



Salle de traite de la Ferme du Château, à Porrentruy.

Photo: UDC Jura

## Ajoie : Elections communales

Voilà que la première législature d'une période de cinq ans se termine. L'UDC Ajoie et Clos du Doubs n'a pas eu la vie facile pour trouver et convaincre des citoyennes et des citoyens de se présenter soit comme Maire, comme Conseiller communal ou encore comme Conseiller de ville. Le comité remercie toutes les candidates et tous les candidats qui ont accepté de défendre les valeurs qui sont chères à l'UDC en se mettant à disposition pour les différentes listes.



De gauche à droite : Romain Schaer, Maire La Baroche ; Yvan Schori, Conseiller communal La Baroche ; Thomas Huber, Conseiller communal La Baroche ; Claude Gerber ; Conseiller de ville Porrentruy ; Ségolène Gerber, Conseillère de ville suppléante Porrentruy.

Pour la législature 2018-2022, l'UDC fait son entrée à la Mairie de la Baroche avec le député et président de l'UDC Jura Romain Schaer, qui de plus sera entouré de trois conseillers UDC qui sont le sortant Thomas Huber ainsi qu'Yvan Schori et Cédric Sprunger. C'est la première fois que l'UDC se retrouve en majorité exclusi-

ve dans une commune jurassienne et ceci dans une commune fusionnée. Pour Boncourt, Jean Lusa, député suppléant et vice-président de l'UDC Jura, continuera de siéger au Conseil communal. Son élection à la Mairie du village n'a malheureusement pas abouti. L'UDC fait son retour dans le Conseil de ville de Porrentruy avec le député



Jean Lusa a été réélu pour une deuxième législature au Conseil communal de Boncourt.

Claude Gerber qui sera suppléé par sa fille Ségolène. Les autres élus sont MM. Pierre Blum, élu tacitement dans la commune fusionnée de Haute-Ajoie ainsi que Fa-bian Zürcher à Courtedoux. Tous les deux officieront donc en qualité de conseillers communaux. Le comité est fier de ses élus et les soutiendra dans leurs mandats.

## UDC Courroux-Courcelon : Des élections communales difficiles

La situation actuelle et l'environnement politique dans la commune ne nous facilitaient pas la tâche avant les élections.

Le comité de l'UDC Courroux-Courcelon n'avait pas la tâche facile pour préparer les élections communales 2017. Juste avant les dernières élections en 2012, l'UDC était le seul parti à défendre le non à la fusion des communes du Val Terbi. Suite à la votation du 5 février 2012, alors que la population de Courroux avait décidé de ne pas fusionner avec les autres communes du Val Terbi, nous pouvions surfer sur une belle vague. De plus, le parti socialiste et Les Verts ne présentaient qu'un candidat sur une liste d'entente et les autres partis n'avaient guère plus de candidats à proposer. L'UDC avait quant à elle une liste complète.

La législature 2013-2017 nous a permis de contrer un retour sur la table du Conseil communal de la question de la fusion de Courroux avec les communes avoisinantes. Bien que cela nous ait toujours été dit que c'était impossible, nous avons réussi le tour de force de réaliser un sondage afin que la population puisse donner son avis sur la question. Le résultat a été sans appel: le Conseil communal devait une fois de plus et surtout une fois pour toutes abandonner ses vellétés (surtout celles de certains de ses membres) en matière de fusion.

Cinq ans plus tard, tout allait être plus difficile. Des choix stratégiques devaient être pris concernant les candidats



Thomas Stettler, Conseiller communal et Député, Courroux.

sur la liste de l'UDC et nous naviguions sur le fil du rasoir jusqu'au jour des élections.

Au final, nous avons réussi à traverser la ligne d'arrivée avec les autres partis. M. le Député Thomas Stettler a donc été élu comme Conseiller communal et a repris le dicastère de la Bourgeoisie. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir.

Nous félicitons M. Thomas Stettler pour son élection au Conseil communal ainsi que les personnes nommées dans les différentes commissions com-

munales qui sont :

- Ecole primaire – Cindy Spies
  - Travaux publics – Pierre Mertenat
  - Bourgeoisie – Philippe Eicher
  - Urbanisme – Bastien Mathis
  - Gestion, impôts et finances – Lionel Montavon
  - Vie locale – Patrick Eicher
  - Maison de l'enfance – Didier Spies
  - Action sociale – Michel Fleury
- Nous remercions également sincèrement les deux conseillers communaux qui ont œuvré au bon fonctionnement de notre commune durant la dernière législature.

Il s'agit de M. Cédric Anker qui avait été élu en 2012 et de M. Pierre Mertenat qui lui a succédé fin 2015. Nous remercions également le grand nombre de personnes qui se sont engagées pour notre commune dans les différentes commissions durant les cinq dernières années.

Nous devons maintenant nous retrouver les manches pour empoigner de nouvelles actions politiques au niveau communal. Nous veillerons à conserver notre souveraineté communale, proposer une fiscalité attrayante, nous montrer attractifs aux nouveaux habitants, dynamiser l'offre touristique locale et enfin combattre avec rigueur l'insécurité et les incivilités.

UDC Courroux-Courcelon



Hôtel de Ville de Delémont.

## Elections communales truffées d'irrégularités

Le 22 octobre dernier, les Jurassiennes et les Jurassiens élaient leurs autorités communales. Pour sa part, Delémont a connu un scrutin particulièrement mouvementé. Qu'on en juge plutôt.

Delémont, « la Rouge » n'a pas usurpé son nom. En effet, les deux principales formations de gauche ont obtenu la majorité absolue dans les deux chambres. Il faut remonter à près de 30 ans pour connaître pareil événement.

L'autre élément d'importance fut découvert lors du dépouillement du vote. En effet, les membres du bureau de vote ont dénombré des dizaines de bulletins falsifiés. Dès lors, le Ministère public en fut averti. Ce dernier déterminera l'ampleur de la fraude avec les conséquences qu'on connaît si l'on retrouve les coupables.

Pour notre part, il nous était impossible de rester les bras croisés à attendre une hypothétique condamnation du ou des fautifs. Dès lors, l'UDC Delémont a saisi la Cour administrative demandant un nouveau décompte des bulletins et partant de là à procéder à de nouvelles élections ou à tout le moins d'obtenir une nouvelle répartition des sièges. Il reste à espérer que la maxime de La Fontaine – « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » - ne puisse se vérifier dans le cas présent.

A ce stade, s'il nous paraît prématuré d'en tirer des conclusions hâtives, nous devons dès à présent cerner la problématique du vote par correspondance avec son flot d'irrégularités –



Laurence Studer représente l'UDC Delémont au Conseil de ville durant la législature 2018-2022 et la suppléance est assumée par Michel Rottet.

Porrentruy en est le parfait exemple. L'on entend déjà que le vote électronique pourrait faire son entrée en scène dans un avenir pas très lointain. Sommes-nous sûrs que la fraude va s'arrêter ? Rien ne le dit !

Aussi, l'UDC restera encore et toujours vigilante contre de tels abus qui sont un camouflet pour la démocratie.



Philippe Rottet  
Député et  
Président  
UDC Delémont



Cédric Anker.



Pierre Mertenat.

# Géothermie profonde dans le Jura, quand la peur à ses raisons !

Grâce à un groupe de citoyens qui a su soulever plusieurs interrogations sur le sujet, ainsi que par le dépôt d'une initiative cantonale et d'événements récents malheureux (réouverture du puits de forage de Bâle, séismes en Corée du Sud), le projet de géothermie profonde prévu dans le Jura fait enfin parler de lui à travers la population.

Pour rappel, il aurait dû débiter en janvier 2016, dans la plus grande discrétion et l'ignorance de la majorité des jurassiennes et des jurassiens. Pourtant, les tractations « souterraines » ont débutés en 2011, selon les promoteurs en toute transparence ! Une transparence tellement transparente que personne n'a rien vu venir. Ce projet a plutôt été mené en force et au pas de charge de la part des principaux acteurs concernés.

Il est vrai que lorsque l'on a entendu les opposants parler de « tremblements de terre, explosions, pollutions du sol et des nappes phréatiques, radioactivité, cancers, gaz nocifs dans l'air, etc. », certains ont pensé à de l'exagération propagandiste. Mais lorsque l'on creuse un peu plus le dossier géothermique et que l'on descend dans la catégorie géothermie profonde pétrothermale, celle qui nous concerne donc, on se rend compte qu'effectivement les opposants sont proche de la réalité, bien loin de l'image d'Epinal que les promoteurs peignent lors de leurs présentations. Mais en même temps, un promoteur reste un promoteur, il est là pour tenter de vendre son produit et faire rêver les plus rêveurs. Oubliant parfois au passage, quelques détails déranger, pourtant significatifs et lourds de conséquences pour les futurs acheteurs. Mais quand le produit est mauvais, un bel emballage peut parfois sauver la mise auprès des crédules.

Surtout que derrière cette énorme machine expérimentale prévue dans le Jura, c'est une nuée de scientifiques en tous genres et de géologues intéressés, qui, sans ce projet, n'auraient jamais pu espérer un jour, creuser aussi profond dans les entrailles de la terre (5km) et tester les réactions du sous-sol comme bon leur semble. Le tout au frais de « la princesse » et surtout, loin de chez eux, loin de tous les risques que comporte un tel projet. Le bonheur pour tout expérimentateur ! La fiche 5.07.1 du plan spécial relève en quelque sorte ce fait sur les dangers : «...une densité du bâti incomparable aux grands centres urbains rendent le canton du Jura très approprié à l'échelle nationale pour la réalisation d'un projet-pilote de géothermie pétrothermale ». Chacun appréciera. Effectivement, il est moins grave qu'un grand séisme survienne dans le canton du Jura avec environ 70'000 habitants, que s'il survient dans la commune de Bâle avec environ 180'000 habitants. Les coûts qu'occasionneront les dégâts seront également moins onéreux dans un petit canton, c'est ce que laisse sous-entendre le message du plan spécial. Par contre, vivre avec l'angoisse du séisme à chaque instant et ce qui en découlera, se ressent la même chose

chez un jurassien ou un bâlois.

Il ne suffit pas de faire deux trous et on produit de l'électricité comme certains pourraient le penser ou le faire croire. D'ailleurs, à l'heure actuelle, la géothermie profonde pétrothermale est une énergie qui n'existe pas, uniquement théorique, basée sur des spéculations. La réalité est bien là et il ne suffit pas de confondre les différents styles de géothermie (sondes géothermiques pour les habitations, géothermie hydrothermale pour la production de chaleur principalement et la géothermie pétrothermale, pour expérimen-



Les infrastructures routières et ferroviaires du canton pourraient subir des dommages considérables ! Par exemple l'autoroute A16 avec les tunnels du Mont Russelin et Mont Terri et les voies ferrées des CFF et des CJ.

la production électrique) pour tenter de tromper la population et leur faire avaler la dangereuse pilule.

La première question que l'on doit se poser est pourquoi un projet d'envergure mondiale si magnifique (d'après Géologie Suisse SA) n'est utilisé par personne dans le monde, dans son pays ou encore dans son canton ? Le plus incroyable, c'est une



Le site en Haute-Sorne pour de la géothermie profonde expérimentale ressemblera à cela. Une tour de forage d'une hauteur de 65m fonctionnera 24h/24 et 7j/7 durant plusieurs années avec des inconvénients capitaux comme les nuisances sonores et la pollution lumineuse. A 150m du site se trouve une ferme en activité où vivent plusieurs familles avec de jeunes enfants. Un véritable fléau pour la population et l'environnement.

énergie qui n'existe pas et on affirme déjà d'elle, que c'est une énergie en ruban ! Les prévisions de production sont ridicules (1,4 Mw, la moitié d'une éolienne), la durée de vie très courte (env. 10 ans, il est dès lors faux de l'appeler énergie renouvelable) et un prix très élevé du Kwh (env. 40 cts), impayable pour le citoyen lambda. Sa production est également ultra pol-

conséquences financières dramatiques, voire de délocalisation. Le développement de notre secteur industriel, le poumon économique de notre région, serait dès lors compromis, et oui, car les séismes ne s'arrêtent pas aux frontières villageoises, un tremblement de terre conséquent serait senti dans tout le canton, peut-être encore plus fortement ailleurs qu'aux alentours du puits de forage. A Bâle, ce sont à des dizaines de kilomètres autour du puits de forage que des dégâts ont été constatés. Une région qui devient sismique par la fragilisation de son sous-sol suite à ces différentes expérimentations, n'attirera pas les industriels, même les plus téméraires !

Il faut également tenir compte de tous les risques liés notamment aux forages et à la fracturation hydraulique. Des risques, qui pour certains, seraient présents durant de nombreuses années, même après l'abandon du projet. A ce moment-là, il faudra également penser aux conséquences financières et se poser la question : « Qui payera ? ». La plupart des promoteurs du projet jurassien, faisaient déjà parti du projet bâlois, sous une autre société à présent dissoute (Geo Power Basel AG) laissant les factures à la population bâloise, via IWB (Services Industriels de Bâle), propriétaire du trou qu'il a fallu rouvrir dernièrement (juillet 2017) pour tenter de trouver une solution à l'activité micro-sismique élevée, qui pourrait déboucher sur un séisme conséquent tôt ou tard, ceci onze ans après l'arrêt des travaux, cinq ans seu-

lement après la fermeture du puits. A l'heure actuelle, ils n'ont toujours pas trouvé la solution et le compteur tourne, aux frais du contribuable, bien évidemment ! Les spécialistes prédisent déjà des dizaines d'années de problèmes à cause de ce puits de forage. Souhaitons-nous la même chose dans le Jura ? Sachant que cette expérimentation est encore plus grande, beaucoup plus grande même que celle qui a été faite chez nos voisins, avec une technique non maîtrisée et jamais testée dans le monde pour ce genre de projet, dans un sous-sol dont on ne connaît rien. Ces mêmes promoteurs, font également partie du projet en Corée du Sud...

Le bon sens et la raison doivent l'emporter, on ne peut pas sacrifier la qualité de vie de nos contribuables, des générations futures et ainsi leur faire prendre tous ces risques, en plus, sans leur accord et pour un mirage écologique qui rapportera très gros aux promoteurs uniquement ! Les secousses sismiques, les dégustations d'eau à l'Arsenic et la désolation ne doivent pas devenir l'attrait touristique du Canton du Jura. Nous devons nous en protéger et ce ne sont pas 136 mesures de constatations qui s'en chargeront !



Damien Lachat, Député et Président du groupe parlementaire, Bassecour

## L'UDC confirme aux Franches-Montagnes

Forte de la nomination aux élections cantonales de 2015 d'une députée UDC, une première dans le district des Franches-Montagnes, l'UDC taignonne fête une nouvelle première : Marc Stettler est élu Conseiller communal et Philippe Oppliger et Raphaël Schärz seront les représentants UDC au Conseil général des Bois.

Les élections communales ont eu lieu en automne 2017. N'ayant jamais eu de membre UDC officiel nommé dans un exécutif communal dans le district des Franches-Montagnes, la tâche ne s'annonçait pas facile. Aujourd'hui, nous pouvons dire que c'est chose faite en la personne de Marc Stettler élu au Conseil communal des Bois. Homme de 39 ans, électronicien de formation et ingénieur diplômé, il est la personne idéale pour porter en avant les projets communaux et il ne

sera pas tout seul. On peut aussi se réjouir de l'élection au Conseil général de la même commune de Philippe Oppliger et Raphaël Schärz, tous deux agriculteurs, qui pourront ainsi représenter notre côté agrarien et soutenir le Conseiller communal Marc Stettler.

Notre base électorale est là et nous ne devons pas avoir peur de nous afficher. Il est important que de bonnes personnes représentatives de nos régions se portent en avant pour défendre

nos intérêts, ceux de nos familles, de nos voisins ainsi que de notre propre société. L'UDC Franches-Montagnes peut dorénavant compter sur la Députée Brigitte Favre et le Député suppléant Irmin Rais au Parlement jurassien et également sur les nouveaux élus à la commune des Bois.

Nous remercions toutes les candidates et candidats qui se sont mis à disposition pour ces élections communales et félicitons sincèrement les trois élus.



Marc Stettler représente pour la première fois l'UDC Franches-Montagnes dans un Conseil communal. Cela est une première et un bon résultat pour la toute nouvelle section du district.

Nous vous souhaitons un fructueux mandat et beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de votre nouvelle fonction.

# L'UDC au Conseil fédéral



**Guy Parmelin**

Né le 9 novembre 1959

Marié

Originaire de Bursins (VD)

Conseiller fédéral depuis 2015

Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Guy Parmelin a été élu au Conseil fédéral en tant que deuxième conseiller fédéral UDC lors des élections générales au gouvernement de 2015. Dernier élu au Conseil fédéral, il a hérité du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) des mains d'Ueli Maurer.

Guy Parmelin a obtenu un succès politique déjà durant sa première année de fonction en gagnant la votation concernant la loi sur le service de renseignement qui répond à l'accroissement de la menace terroriste. Parallèlement, il a entamé le développement de la défense aérienne basée au sol et préparé la voie au renouvellement de la flotte des avions de combat F/A-18. Guy Parmelin entend également adapter la défense nationale aux nouvelles formes de menace cybernétique. Les premiers jalons ont d'ores et déjà été posés à cet effet. Avec l'arrivée de Guy Parmelin au Conseil fédéral, le gouvernement suisse a bénéficié d'une voix critique supplémentaire face aux options prises en politique d'asile et la migration ainsi qu'en politique européenne.

Jusqu'à son élection au Conseil fédéral, Guy Parmelin exploitait avec son frère la ferme familiale à Bursins dans le canton de Vaud. L'un de ses traits de caractère les plus appréciables est de ne jamais perdre son humour même face à l'adversité.



Comme ministre de la défense, le conseiller fédéral Guy Parmelin ne perd pas une occasion d'entrer en contact personnel avec la troupe.



Le ministre des sports avec l'équipe suisse d'unihockey après la première victoire de celle-ci contre la Suède à Kirchberg.

Ueli Maurer a été élu au Conseil fédéral le 10 décembre 2008 et il a dirigé jusqu'à fin 2015 le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). C'est surtout grâce à lui que le constant démantèlement de l'armée a été stoppé et que la défense nationale reçoit enfin les moyens dont elle a besoin. Comme responsable du DDPS, Ueli Maurer a donné un signal fort en faveur d'une Suisse capable de se défendre.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Ueli Maurer a pris la tête du Département fédéral des finances (DFF). A peine entré en fonction, il a poursuivi son combat pour une Suisse forte et souveraine. Il a défendu avec vigueur la place bancaire et financière suisse contre des attaques étrangères et renforcé ainsi la compétitivité de la Suisse. Chaque habitant de ce pays en profite.

Après un apprentissage d'employé de commerce, Ueli Maurer a dirigé une coopérative agricole. Jusqu'à son élection au Conseil fédéral, il était directeur de l'Union des paysans du canton de Zurich. En dehors de son contexte professionnel, Ueli Maurer est connu non seulement pour se rendre régulièrement à bicyclette à son travail, mais aussi pour apprécier les plaisirs de la table.



**Ueli Maurer**

Né le 1<sup>er</sup> décembre 1950

Marié

6 enfants  
(nés entre 1978-1997)

Originaire d'Adelboden (BE) et de Hinwil (ZH)

Conseiller fédéral depuis 2009 Chef du Département fédéral des finances (DFF)



Ministre des finances averti, le conseiller fédéral Ueli Maurer est un orateur très demandé.



Son entrée au gouvernement fédéral n'a pas modifié le profond attachement d'Ueli Maurer à sa patrie et aux valeurs suisses.

## Je m'engage pour une Suisse libre, indépendante et souveraine.

- Je veux devenir membre de l'UDC dans ma commune/dans mon district/dans ma région.  
L'adhésion à un parti politique est comparable à l'adhésion à une association.
- Veuillez m'envoyer le programme politique de l'UDC Suisse.
- J'aimerais être informé sur l'actualité de l'UDC, ses communiqués de presse et ses articles. Merci de m'envoyer des newsletters à mon adresse courriel.
- Je soutiens l'UDC et je verse un don de \_\_\_\_\_ francs sur le **CCP 30-8828-5** ou sur le compte **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001 Y**.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de **versement** de l'UDC Suisse.
- Je soutiens l'initiative populaire pour une immigration modérée.  
Veuillez m'envoyer \_\_\_\_\_ listes de signatures.

Nom/Prénom

Rue

NPA/Lieu

Téléphone

Courriel

Date/Signature

Découper le talon, le glisser dans une enveloppe et l'envoyer à l'adresse suivante:

UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne, info@udc.ch, téléphone: 031 300 58 58, fax 031 300 58 59.

www.udc.ch

